



Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou



Faculté des Lettres et des Langues
Département de Langue et Culture Amazighes

Laboratoire d'Aménagement et d'Enseignement de la Langue Amazighe (LAELA)

COURS ET TRAVAUX DIRIGÉS DE SOCIOLINGUISTIQUE

Présentés par :

M. Kamal AKLI

Domaine : Langue et Culture Amazighes

Spécialité : Linguistique et Didactique des Langues

Session : 2024

LE PLAN DE LA MATIÈRE

I- LES COURS MAGISTRAUX

- **PRÉLIMINAIRE**

- **HISTORIQUE DE LA NAISSANCE D'UNE DISCIPLINE**

a- La première rencontre

b- La deuxième rencontre

CHAPITRE I : LA VARIATION LINGUISTIQUE

- Préliminaire

I. Définitions

I.1-La variation

I.2-La variante

II. Les causes de la variation

II.1-Le manque de contacts

II.2-L'espace et le temps

III. Sur quel plan se manifeste la variation linguistique ?

III.1- Sur le plan phonétique

III.2- Sur le plan lexical

III.3-Sur le plan syntaxique

IV. Les types de variation

IV.1-La variation diatopique (géographique)

IV.2-La variation diastratique (sociale)

IV.3-La variation diachronique

IV.4-La variation diaphasique

V. La sociolinguistique et l'étude de la variation

V.1.Les interactionnistes

V.2.Les variationnistes

CHAPITRE II : LES ATTITUDES ET LES REPRÉSENTATIONS LINGUISTIQUES

I. Définition

II. L'historique de la notion d'attitude

III. Les types d'approches de recherche sur les attitudes linguistiques

1-L'approche sociétale

2-L'approche directe

3-L'approche indirecte

IV. Les courants de recherche

IV.1. Les interactionnistes

IV.2. Les variationnistes

V. L'évaluation des attitudes linguistiques

VI. Les fonctions des attitudes linguistiques

VII. Les représentations linguistiques

VII.1- Définition

VII.2- L'étude des représentations linguistiques

VII.3- La confusion entre attitude et représentation linguistiques

CHAPITRE III : LE CONTACT DE LANGUES ET LE CONFLIT LINGUISTIQUE

I. CONTACT DE LANGUES

I.1. Définition

I.2. Le bilinguisme

I.2.1. Définition et types

a- Lorsqu'il s'agit de groupe de personnes

1. Le bilinguisme horizontal

2. Le bilinguisme vertical

3. Le bilinguisme diagonal

b- Lorsqu'il s'agit de l'État

1. Le bilinguisme nationaliste

2. Le bilinguisme traditionaliste

3. Le bilinguisme fédératif

I.2.2. Les causes du bilinguisme

I.3. Les conséquences du contact de langues

1. *L'interférence*
2. *L'emprunt*
3. *Le calque*
4. *L'alternance codique (code switching)*

I.4. La diglossie

I.4.1. Les deux approches

I.4.1.1. L'approche nord-américaine

I.4.1.2. Les sociolinguistes catalans et occitans

I.4.2. La distribution fonctionnelle de la variété haute et la variété basse

I.4.3. La diglossie et quelques critiques

II. LE CONFLIT LINGUISTIQUE

II.1. Le conflit linguistique est latent et aigu

II.2. Le conflit linguistique et les représentations langagières

CHAPITRE IV : AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE

I. L'aménagement linguistique

I.1. Définition et historique

I.2. Les objectifs de l'aménagement linguistique

I.3. Les principaux niveaux de l'aménagement linguistique

I.3.1. Niveau 1 : L'évaluation de la situation

I.3.2. Niveau 2 : La politique

I.3.3. Niveau 3 : La planification

I.3.4. Niveau 4 : Les actions

II. La politique linguistique

II.1. Définition

II.2. Les objectifs d'une politique linguistique

III. La planification linguistique

III.1. Définition

III.2. Les phases d'une planification linguistique

III.3. Les instruments de la planification linguistique

III.3.1. L'écriture

III.3.2. Le lexique

III.4. Quelques cas de planification linguistique

III.4.1. Action sur les langues : planification du statut

1. *La Finlande*
2. *La Malaisie*
3. *La Catalogne*

III.4.2. Action sur la langue : planification du corpus

1. *La réforme de l'écriture en Chine*
2. *Le cas de la Turquie*

IV. La normalisation linguistique

V. La standardisation linguistique

VI. La codification linguistique

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

I- LES COURS MAGISTRAUX

Résumé

Les cours et travaux dirigés de la sociolinguistique constituent une synthèse globale de quelques concepts. Notre objectif est de cerner les notions de base qui ont une relation directe avec le domaine de la sociolinguistique, d'une part, d'autre part nous voulions transmettre à nos étudiants des connaissances dans le même domaine dans le souci de les orienter vers la recherche.

Concepts clés : Variation linguistique ; Attitude linguistique ; Contact de langues ; Bilinguisme ; Aménagement linguistique.

Preliminaire

La création d'une licence LMD au sein du département de langue et culture amazighes, à l'université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou constitue un projet qui a été envisagé durant l'année universitaire 2013-2014. Dans sa globalité, cette formation a été conçue en prenant en considération la dimension de la langue et de la culture amazighes. En parallèle, elle vise un certain nombre d'objectifs :

1. L'intégration de l'étudiant dans le marché du travail.
2. La maîtrise du fonctionnement du système linguistique et de sa culture.
3. L'acquisition d'un savoir académique sur le fonctionnement de la langue et de sa culture, mais aussi sur son enseignement.
4. L'analyse des faits liés au domaine et la préparation à des formations relevant de la communication.

Les étudiants inscrits au département de langue et culture amazighes peuvent se spécialiser en deuxième année licence, et ce dans trois spécialités :

1. Linguistique et didactique des langues.
2. Littérature amazighe.
3. Anthropologie du monde amazigh.

En revanche, chaque spécialité ouvre des perspectives diverses aux étudiants inscrits. L'acquisition des compétences dans les différents domaines soumis aux étudiants est une condition préalable à toute formation, il s'agit aussi de mettre l'étudiant dans le diapason des recherches amazighes et qui relèvent du domaine de langue, de culture et de civilisation.

L'intérêt primordial de cette formation ne réside pas uniquement dans son aspect théorique mais aussi pratique.

Diverses perspectives sont envisagées à partir de cette formation, sa création au sein de ce département constitue une opportunité aux étudiants, et qui leur permettra de s'initier directement dans un domaine de leur choix, ce dernier relève aussi de leur préoccupation et de leur compétence dont il est l'apanage de chaque cursus universitaire.

En parlant du programme de licence, et plus particulièrement de la spécialité de linguistique et didactique des langues, diverses matières sont inscrites dans le canevas. L'intérêt majeur à travers cette diversité dans les enseignements réside dans les objectifs pédagogiques souhaités, auxquels l'institution universitaire désire atteindre. Un programme riche et diversifié qui relève de la linguistique, de la littérature et de l'anthropologie a été mis à la disposition de l'étudiant.

Les différentes matières contribuent à l'enrichissement du savoir linguistique, littéraire et anthropologique de l'étudiant, parmi ces matières, nous pouvons citer : la phonétique, le système du verbe et le système du nom, la lexicologie, les genres littéraires amazighs traditionnels (poésie), l'anthropologie du monde amazigh, méthodologie 2, les techniques d'expression, le dialecte amazigh let la sociolinguistique. Cette dernière jouisse d'un intérêt capital puisqu'elle constitue notre domaine de spécialité, alors elle est répartie en quatre chapitres fondamentaux :

1. CHAPITRE I : La variation linguistique.
2. CHAPITRE II : Les attitudes et les représentations linguistiques.
3. CHAPITRE III : Le contact de langues et le conflit linguistique.
4. CHAPITRE IV : L'aménagement linguistique.

Ces quatre chapitres sont enchainés les uns des autres, ils sont complémentaires, il s'agit d'un système où chaque élément entretient une relation de réciprocité avec l'autre élément. En sociolinguistique, les phénomènes linguistiques sont indissociables des phénomènes sociaux que ce soient l'âge, le sexe, la catégorie socio-professionnelle, le groupe d'appartenance, la classe sociale et autres. Les fameuses enquêtes de William LABOV aux États Unis d'Amérique ont montré la co-variance entre ces deux phénomènes, à titre d'exemples, l'enquête sur la centralisation des diphtongues /aj/ et /aw/ sur l'île Martha's Vineyard à New York a montré la raison sociale de cette centralisation. Un groupe natif de l'île et qui est

hostile à la présence des touristes sur leur territoire enregistre une fréquence importante de ce phénomène, donc, selon Labov, la centralisation des diphtongues est un indicateur d'appartenance sociale à l'île, c'est aussi une manière de défendre l'histoire et les origines des insulaires.

En sociolinguistique, les travaux de Labov constituent une référence incontournable pour les autres sociolinguistes, ils s'inspirent de ses travaux pour expliquer les phénomènes linguistiques observables dans leur société. Parmi les sociolinguistes, nous pouvons citer, entre autres, Peter TRUDGILL, Louis-Jean CALVET, Henri BOYER, Dominique LAFONTAINE et autres. Le domaine de la sociolinguistique est vaste et varié, l'interdépendance des différents facteurs linguistiques et sociaux est une réalité concrète non négligeable. Le lien existant entre la variation et les attitudes ainsi que le contact de langues et l'aménagement linguistique est impératif. L'enseignement de cette matière aux étudiants répond à des objectifs divers :

1. Initier les étudiants à la recherche : enquête, entretien, questionnaire et analyse des données.
2. Expliquer et appuyer par des exemples concrets quelques notions de base de la sociolinguistique.
3. Créer une passerelle entre ce qui est théorique et ce qui est pratique, et ceci dans l'objectif d'un approfondissement des connaissances des étudiants en la matière.
4. Faire appliquer, dans la mesure du possible, les connaissances acquises à partir des travaux des précurseurs de la sociolinguistique dans le domaine amazigh.
5. Inculquer aux étudiants un savoir méthodologique et créatif suivant les règles en vigueur dans le domaine de la sociolinguistique, et qui leur permettra de bien gérer les diverses situations pédagogique et éducative.
6. Une présentation globale de la sociolinguistique ouvre des horizons aux étudiants afin d'être efficace, et pragmatique dans le traitement des données de base.

Le semestre trois (03) est une continuation des autres semestres, dont la finalité est la mise à la disposition des étudiants un savoir théorique et pratique, et ce à partir des différents enseignements. En effet, la matière de la sociolinguistique auquel nous accordons un intérêt particulier contribue, d'une manière ou d'une autre, à l'enrichissement des compétences des étudiants sur le plan théorique et sur le plan pratique. Elle vise aussi à mettre en œuvre

diverses connaissances déjà acquises dans les autres matières, et de faire en sorte que les divers enseignements contribuent à l'enrichissement des connaissances des étudiants dans le domaine amazigh.

La répartition de nos cours répond à une exigence inscrite dans le programme de licence de langue et culture amazighes, afin d'atteindre nos objectifs, nous sommes contraints de bien respecter certaines consignes et établir un plan bien ficelé. Au départ, nous avons commencé par un historique de la discipline ; c'est-à-dire les conditions de naissance de la sociolinguistique où nous avons énuméré un certain nombre d'évènements qui ont donné naissance à la sociolinguistique, bien entendu, appuyé et argumenté à l'aide d'exemples et travaux menés sur le terrain.

Le premier chapitre introductif, il s'agit du concept de la variation linguistique où nous avons expliqué cette notion suivant les conceptions de certains linguistes et sociolinguistes. Des avis contradictoires qui retracent, en quelque sorte, le cheminement d'un concept théorique qui a fait l'objet d'étude d'un nombre important de sociolinguistes, sont présentés et décrits. Une définition globale de cette notion explique sa valeur importante dans le domaine des recherches sociolinguistiques.

Le deuxième chapitre traitant les concepts d'attitudes et de représentations linguistiques mettent en exergue le côté affectif et spirituel des locuteurs, qui a été négligé par les linguistes. La mise en valeur de ces notions répond à une exigence pratique, donc, le lien entre les locuteurs et leur imaginaire linguistique est indispensable. Toute prise de décision en matière de langue ne peut se faire sans mettre en évidence les opinions et le côté symbolique d'un fait ou d'un acte.

Le troisième chapitre, qui relève du domaine de contact de langues et du conflit linguistique demeure une partie intégrante de la sociolinguistique. A partir de ce chapitre, nous voulons expliquer le rapport existant entre les langues, et par la suite, connaître le conflit qui les oppose sur leur territoire. La mise en évidence de ce phénomène du contact de langues nous donne une vision d'ensemble sur la situation des langues dans le marché linguistique immédiat. La minoration des langues et leur vitalité témoignent de la nature du rapport entre les langues en contact, l'hégémonie d'une langue sur une autre prouve le rapport de force

exercé par une langue en bonne position en matière des moyens matériels, humains, financiers mais aussi juridiques et institutionnels par rapport à une autre langue.

Notre dernier chapitre, intitulé aménagement linguistique est une esquisse pratique des différentes démarches entreprises dans le domaine de la sociolinguistique. En effet, ce chapitre est un alliage entre les différents concepts définis dans les chapitres précédents ; c'est-à-dire, toute opération d'aménagement linguistique inscrite sur le terrain n'est possible sans tenir compte des attitudes, des représentations linguistiques, de la variation linguistique et du rapport entre les langues en contact. La mise en pratique d'une opération d'aménagement linguistique devient effective en prenant en considération les différents concepts définis dans les chapitres précédents. Le quatrième chapitre est un résumé global des chapitres antérieurs.

HISTORIQUE DE LA NAISSANCE D'UNE DISCIPLINE¹

Lorsqu'est réapparu aux Etats-Unis un courant tentant de lier le langage et le contexte social, les milieux linguistiques y ont d'abord prêté peu d'attention. Au moment précis où tout linguiste n'aurait dû s'intéresser qu'aux structures profondes et aux universaux du langage, il se produisit un nombre étonnant de rencontres et de colloques sur les rapports entre langage et société. Selon FISHMAN J-A, l'année 1964 représente le moment où s'est creusée la place d'un secteur de recherche. Deux volumes des **“ouvrages-clés”** sont publiés :

1-Language in culture and society (Hymes)

C'est un recueil de près de 800 pages, rassemblant 69 articles ou extraits d'ouvrages de *Boas* à *Meillet* jusqu'à *Bernstein* et *Gumperz*. Cet ouvrage témoigne des liens profonds qui unissent l'anthropologie linguistique à la sociolinguistique.

2-Ethnography of communication

Les douze (12) essais qui le composent embrassaient des perspectives à la fois anthropologiques, linguistiques et sociologiques ; on trouvait côte à côte pour la première fois les noms de : *Labov*, *Goffman*, *Bernstein* et de *Hymes*.

¹ BACHMANN C., LINDFELD J et SIMONIN J., *Langage et communications sociales*, Ed. Didier, Paris, 1991, pp. 29-31.

L'année 1964 voit également se tenir deux rencontres :

a- La première rencontre

C'est celle qui fait pour la première fois mention explicite du terme « *sociolinguistique* », se déroule pendant le mois de mai à l'université de *Californie* à Los Angeles.

Les interventions de ce colloque fournissent la matière d'un ouvrage "sociolinguistique" que *W. Bright* publie en 1966. *W. Bright* insiste sur le fait que la préoccupation centrale de cette discipline est *la diversité linguistique*, sa tâche essentielle est d'effectuer *une description de la covariance entre structure linguistique et structure sociale*. La sociolinguistique se fixe le programme suivant :

- Mener des recherches sur l'identité sociale des locuteurs.
- Déterminer l'environnement social dans lequel les événements linguistiques prennent place.
- Evaluer les jugements socialement différenciés que les locuteurs portent sur les formes de comportement linguistique.
- Procéder à une analyse synchronique et diachronique des dialectes sociaux.
- Envisager les applications pratiques que peut fournir la recherche sociolinguistique.

b- La deuxième rencontre

Elle a lieu à *Bloomington* (Indiana) pendant les deux mois d'été de la même année.

- Divers linguistes et spécialistes des sciences sociales s'y entretiennent de problèmes interdisciplinaires, on y fait tout d'abord le point sur les nouveaux courants traversant la dialectologie sociale.
- Une autre partie des échanges concerne les apprentissages sociolinguistiques pour les enfants des milieux défavorisés ou d'origine linguistique autre que l'anglais standard.

C'est dans ces quatre ouvrages, celui de *Gumperz* et *Hymes*, celui de *Bright*, celui de *Lieberson* et celui de *Shuy* que l'on rencontre les premiers articles qu'ait publiés *W. Labov* les résultats de *ses enquêtes sur l'île Martha's Vineyard*.

En 1964 également Labov termine *son étude sur la stratification sociale de l'anglais parlé à New-York*, publiée en 1966 qui reste une référence fondamentale de l'école

variationniste où à partir d'une enquête urbaine a démontré l'existence de corrélations précises entre des variables linguistiques et des paramètres sociologiques.

CHAPITRE I : LA VARIATION LINGUISTIQUE

Préliminaire

En parlant de la variation linguistique, ce phénomène « *représente depuis des années un terrain d'étude privilégié qui a intéressé de nombreux chercheurs en sciences humaines ; c'est ainsi que des linguistes (Jakobson, 1963), des sociolinguistes (Trudgill, 1975 ; Labov, 1976), des ethnographes de la communication (Hymes, 1968), des sociologues (Bernstein, 1975 ; Bourdieu, 1982), des psychologues sociaux du langage (Lambert, 1960) se sont préoccupés de mettre en lumière les rapports entre la variation et la différenciation sociale* ». (COMITI J-M., « **Théorie sociolinguistique et étude des comportements langagiers dans une communauté de langue minorée** », In. *Actes du symposium linguistique franco-algérien du Corti*, Ed. Bastia, 1993, p. 24). En effet, le caractère hétérogène des structures linguistiques est un fait qu'on ne peut pas nier, selon Martinet : « *tous les membres d'une communauté ne parlent pas de façon identique et que les divergences peuvent s'étendre à certains points de la structure de la langue* » (MARTINET A., *Eléments de linguistique générale*, Ed. Armand Colin, Paris, 1980, p. 145). Il ajoute encore : « *aucune communauté linguistique ne peut être considérée comme composée d'individus parlant une langue en tous points semblables, en réalité, dans les rapports entre personnes d'une même communauté l'absolue identité des systèmes semble être l'exception plutôt que la règle* » (MARTINET A., *Ibid.*, pp. 148-149).

Marie-Louise MOREAU pense la même chose en disant : « *aucune langue ne se présente comme un ensemble unique de règles. Toutes connaissent de multiples variétés ou 'lectes' dont la diversité est masquée par des étiquettes au singulier (LE français, LE turc)* » (MOREAU M-L., *Sociolinguistique, concepts de base*, Ed. Mardaga, Bruxelles, 1997, p. 283).

I. Définitions

I.1-La variation

Selon DUBOIS, la variation est : « *le phénomène par lequel dans la pratique courante une langue déterminée n'est jamais à une époque, dans un lieu, et dans un groupe social donnés identique à ce qu'elle est à une autre époque, dans un autre lieu, dans un autre groupe social* » (DUBOIS J., et All, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Ed. Larousse, Paris, 1994, p. 504).

A partir de la citation suivante, Jean DUBOIS explique la variation linguistique par un changement de la langue à travers des époques, entre les groupes et les lieux, donc pour lui, la langue connaît des changements, ces derniers constituent la variation de cette langue.

I.2-La variante

« *Si deux unités linguistiques (phonème ou morphème) figurent dans le même environnement phonémique ou morphémique, et si elles peuvent être substituées l'une à l'autre sans qu'il y ait une différence dans le sens dénotatif du mot ou de la phrase* » (DUBOIS J., et All, *Ibid*, p. 503).

L'apparition de deux unités linguistiques dans le même contexte sans engendrer un changement dans le sens implique la variation des unités en question. Il est primordial de tenir compte de la signification ou du sens des unités lorsqu'il s'agit de la variation linguistique.

II. Les causes de la variation

Certains linguistes, entre autres, André MARTINET et Ferdinand DE SAUSSURE expliquent le phénomène de la variation par certains facteurs. Pour Martinet, la variation est due au manque de contacts entre groupes, par contre Saussure propose l'éloignement géographique et plus particulièrement le temps.

II.1-Le manque de contacts

Le manque de contacts constitue le facteur important de la variation linguistique, selon Martinet : « *ce n'est pas la distance par elle-même qui produit la différenciation linguistique mais le relâchement de contacts* » (MARTINET A., Op.cit., p. 157).

Il justifie son point de vue en disant : « *si l'augmentation des distances est compensée par une amélioration des communications les comportements linguistiques resteront identiques* » (MARTINET A., Ibid, p. 157).

En tenant compte du point de vue de Martinet, ce dernier explique la variation linguistique par le manque de contacts entre les locuteurs, donc, l'absence de contacts entre les sujets-parlants engendre des usages distincts de la même langue, chaque groupe de locuteurs développe des spécificités linguistiques propres à lui.

II.2-L'espace et le temps

La variation linguistique selon Saussure n'est que la conséquence de l'éloignement géographique et temporel. Les différentes tribus qui occupent des territoires éloignés les uns des autres développent des particularismes sur les plans : phonétique, lexical et syntaxique, et la proportion de cette variation s'amplifie de plus en plus en fonction de cette distance qui sépare les groupes en question.

Ferdinand DE SAUSSURE fait aussi allusion au facteur "temps" qu'il considère comme la principale cause de la variation linguistique, pour bien expliquer son avis il a donné l'exemple d'une île en disant : « *une petite île, par exemple, était transportée par des colons sur un autre point également délimité, par exemple une autre île. Au bout d'un certain temps on verra surgir entre la langue du premier foyer (f) et celle du second (f') des différences variées, portant sur le vocabulaire, la grammaire, la prononciation, etc.* » (DE SAUSSURE F., *Cours de linguistique générale*, Eds. ENAG, Alger, 1990, p. 237).

III. Sur quel plan se manifeste la variation linguistique ?

La variation linguistique se manifeste sur le plan phonétique, sur le plan lexical et à moindre degré sur le plan syntaxique.

III.1- Sur le plan phonétique

Les sons de la langue connaissent de multiples variations, leur réalisation se diffère d'un territoire à un autre.

Exp. Le /r/ français connaît deux réalisations différentes.

-[r] roulé chez les locuteurs issus des zones rurales.

-[r] grasseyé chez les Parisiens.

III.2- Sur le plan lexical

Le lexique est le domaine le plus touché par le phénomène de la variation, bien que le sens reste le même mais le lexème change d'un espace à un autre.

En kabyle le mot qui désigne le garçon est réalisé différemment ; *'aqgur'* pour certains et *'aqcic'* ou *'ahday'* pour d'autres.

III.3-Sur le plan syntaxique

La variation ne se manifeste pas beaucoup sur le plan syntaxique.

C'est l'exemple en kabyle dans le parler de Tizi-Ghennif où la particule de direction change de contexte ; soit avant ou après le verbe.

Exp. 1- urttawwi-tt-**id**ara

2- ur tt-**id**-ttawwi ara

IV. Les types de variation

En sociolinguistique la variation permet de caractériser une communauté linguistique. La variation peut être *'intralinguistique'* c'est-à-dire se manifester dans les usages et les structures d'un même système ou *'interlinguistique'* entre les systèmes eux-mêmes (contact de langues).

Selon Marie-Louise MOREAU, on peut distinguer, au moins, quatre types de variation :

- 1- La variation diatopique (géographique).
- 2- La variation diastratique (sociale).
- 3- La variation diachronique.
- 4- La variation diaphasique.

(MOREAU M-L., *Op.cit.*, pp-283-284).

IV.1- La variation diatopique (géographique)

Qu'il s'agisse de l'appartenance à tel ou tel espace ou à tel type d'organisation démographique ; par exemple, en France, les zones rurales sont parfois celles où se maintient le /r/ dit "roulé". La distance géographique qui séparent les parlers a un impact important sur les pratiques linguistiques des locuteurs, des divergences apparaissent sur les différents plans linguistiques ; que ce soient phonétique, lexical et syntaxique. En parlant du kabyle, et en tenant compte du point de vue de Madjid ALLAOUA : « *le kabyle est un dialecte extrêmement fourni sur le plan phonétique. Les variations régionales sont nombreuses et*

servent souvent à caractériser tel parler ou tel autre. Un /l/ par exemple peut se réaliser, selon les parlers, comme un d (semi-occlusive [d̪], un [r], un [j], et même quelque peu comme un [r] anglais ». (ALLAOUA M., « Variations phonétiques et phonologiques en kabyle », In. *Etudes et Documents Berbères*, 11, 1994, p. 63).

Le lexique kabyle connaît une diversité considérable dans l'espace géographique, il est plus touché par le phénomène de la variation. Le vocabulaire ou les lexèmes changent de leur forme d'un parler à un autre, selon HADDADOU, et en faisant référence au lexique kabyle, ce dernier connaît une variation importante, il constitue le domaine le plus concerné, en disant :

« Mais de tous les aspects de la langue, le vocabulaire est celui qui manifeste la plus grande diversité. Domaine ouvert, il s'enrichit de façon constante, se pliant non seulement aux exigences de renouvellement de la langue, mais aussi aux besoins des locuteurs qui développent les secteurs les plus directement liés à leurs activités » (HADDADOU M-A., *Le guide de la culture berbère*, Ed. Ina-yas, Alger, 2000, p. 238).

Exemple :

Le lexème "garçon" en kabyle connaît une variation dans l'espace géographique de la Kabylie, à titre d'exemple, dans certains parlers on dit *aqcic*, dans d'autres *aqur* ou *aḥday*. D'autres exemples montrent aussi la variation géographique dans les parlers kabyles, c'est le cas aussi du lexème "singe" ; *iddew* dans certains parlers et *acaddiw* ou *ibkid* dans d'autres.

IV.2- La variation diastratique (sociale)

La stratification sociale dans une communauté implique des usages différents de chaque langue ; c'est-à-dire la division sociale en groupes sociaux et en classes sociales donnera lieu à des variations au niveau de l'usage d'une langue. Dans les travaux de William LABOV, il a montré la corrélation existante entre la variation linguistique et l'appartenance sociale de ses usagers, c'est le cas de son enquête dans les magasins new-yorkais sur la stratification du phonème /r/ où il a montré que la réalisation de /r/ constitue une forme de prestige, autrement dit, une réalisation typique de la haute bourgeoisie.

Selon Marie-Louise MOREAU : « la variation diastratique explique les différences entre les usages pratiqués par les diverses classes sociales. Il est question en ce cas de "sociolecte" » (MOREAU M-L., *Op.cit.*, p. 284). Donc, la différenciation linguistique est due aussi à des raisons sociales selon l'appartenance à une classe sociale, à un groupe social, ethnique ou religieux, on peut l'appeler aussi "sociolecte".

En parlant du kabyle, nous pouvons illustrer la variation sociale par le travail d'Amar NABTI sur le parler d'Ath Yenni, en disant : « *le système phonétique de ce parler se caractérise par une différenciation sociale dans la production de l'occlusive bilabiale : [b] n'est attesté que chez les hommes et [p] chez les femmes.*

/b/ — [b] : tabburt « porte » chez les hommes

[p] : tappurt « porte » chez les femmes »

(NABTI A., « De quelques spécificités linguistiques du parler des AtYanni », In. Cahiers de l'ILSL, N° 22, 2007, p. 161).

A partir de cet exemple, la variation sociale est conçue comme un usage distinct chez les hommes et chez les femmes en Kabylie, donc le phonème /b/ connaît une variation entre les deux sexes.

IV.3- La variation diachronique

En diachronie, l'étude des phénomènes linguistiques est fondée sur leur évolution à travers le temps, à travers aussi les différentes époques. Parmi les linguistes qui ont initié des travaux dans ce sens, nous pouvons citer Ferdinand DE SAUSSURE, selon ce linguiste : « *La linguistique diachronique étudie l'intervention du facteur temps dans la langue, son domaine est celui des phases successives de l'évolution d'une langue, elle étudie les rapports reliant des termes successifs non aperçus par une même conscience collective et qui se substituent les uns aux autres sans former système entre eux* ». **(DE SAUSSURE F., Op.cit., p. 157).**

La prise en considération du facteur temps dans l'étude diachronique est primordiale, donc, les phénomènes linguistiques changent et évoluent à travers le temps sans qu'ils soient perceptibles par une même conscience collective selon les propos de Ferdinand DE SAUSSURE. En revanche, Henri BOYER explique la variation diachronique en mettant en évidence les différentes générations, en disant : « *au sein d'une même communauté, à un moment donné de son histoire, coexistent en fait plusieurs états de la langue dont les diverses générations sont les témoins : c'est vrai pour le vocabulaire mais c'est aussi vrai pour la syntaxe ou la phonétique. Ainsi le 'parler des jeunes' est toujours quelque peu en rupture avec celui des adultes* » **(Collectif., « Les domaines de la sociolinguistique », In.**

***Sociolinguistique, territoire et objets*, s/d Henri BOYER, Ed. Delachaux et Niestlé S.A., Lausanne (Switzerland) Paris, 1996, p. 13).**

En diachronie, des changements linguistiques affectent les différents domaines de la langue cible, il s'agit, bien entendu, des évolutions qui auront lieu à travers les différentes époques. Il est tout à fait clair que sur le plan diachronique l'évolution d'une langue donnera lieu à des changements dans la structure d'une langue, c'est-à-dire, il est fort possible, que des unités disparaissent à travers le temps et cèdent la place à d'autres, c'est le cas en berbère et plus particulièrement les parlers touaregs qui : « *ont perdu le verbe **ara**, bien qu'ils conservent le nom **terewt** « lettre (écrit) ; **amulette** », et ils ont emprunté à l'arabe le verbe **ekteb** "écrire" » (GALAND L., « **Unité et diversité du vocabulaire berbère** », In. *Atti Della Settimana Maghribina*, Ed. Milano. Dott. A. Giuffrè Editore, 1970, p. 14).*

IV.4- La variation diaphasique

Les locuteurs sont contraints dans certaines situations de communication de bien respecter certains rituels verbaux ; c'est-à-dire, en fonction de la situation de parole, le sujet-parlant est tenu de bien veiller sur son discours, l'échange verbal devient une stratégie où le choix des mots devient une nécessité. Selon Henri BOYER : « *La situation de parole / d'écriture et ses composantes : selon le type de discours attendu et produit, les diverses circonstances de l'acte de communication (lieu, moment, atmosphère...), le statut et la position des interlocuteurs / correspondants, la variation peut être très importante* » (Collectif., « **Les domaines de la sociolinguistique** », Op.cit., p. 13).

Henri BOYER illustre et argumente son point de vue en disant : « *On n'échange pas les mêmes propos, pas plus qu'on n'utilise la même langue, au travail, dans l'ascenseur de son immeuble, au restaurant, dans une soirée amicale, en famille, lors d'un échange épistolaire de type administratif, etc. Les "formulaires" fourmillent précisément de bons exemples d'expressions qui n'ont cours que dans un certain univers de discours et n'ont rien à faire dans les conversations quotidiennes* » (Collectif., « **Les domaines de la sociolinguistique** », Op.cit., p. 13).

L'échange des propos varie selon la situation, dans un échange verbal de type formel les productions langagières sont strictement contrôlées, comme le disait Marie-Louise MOREAU : « *lorsqu'on observe une différenciation des usages selon les situations de discours ; ainsi la production langagière est-elle influencée par le caractère plus ou moins*

formel du contexte d'énonciation et se coule-t-elle en des registres ou des styles différents » (MOREAU M-L., Op.cit., p. 284).

V. La sociolinguistique et l'étude de la variation

L'étude de la variation linguistique a pris des proportions considérables à partir des années soixante, parmi les précurseurs de la sociolinguistique, nous pouvons citer William LABOV, Joshua-André FISHMAN, Jean-Marie COMITI, etc. Ces sociolinguistes ont consacré leurs travaux dans l'étude de la variation linguistique, un concept central dans les recherches sociolinguistiques. Dans la problématique de base, il est clair que les avis des uns et des autres se convergent, comme aussi ils peuvent se diverger sur un certain nombre de points concernant l'étude de ce phénomène. Un rapport a été établi entre la variation linguistique d'une part, et la variation sociale d'autre part, comme le disait Jean-Marie COMITI : *« S'il apparaît que la variation linguistique et la variation sociale sont étroitement liées, les modalités de cette relation ne sont pas toujours similaires : pour les uns la variation linguistique procède d'un acte individuel et délibéré (point de vue interactionniste), pour les autres elle est soumise à un déterminisme conditionné par l'appartenance à une classe sociale (point de vue variationniste) »*(COMITI J-M., « **Théorie sociolinguistique et étude des comportements langagiers dans une communauté de langue minorée** », Op.cit., p. 24).

V.1. Les interactionnistes

Les fondements de base de ce courant est l'individu et la liberté dont il dispose dans le choix linguistique, c'est-à-dire le locuteur est libre dans le choix des unités linguistiques en fonction des contextes de communication car il possède un répertoire linguistique assez large qui lui permet une adaptation avec le discours de son interlocuteur. Selon Jean-Marie COMITI : *« C'est donc de l'interaction que naît la variation linguistique ainsi que de la réalité sociale sur laquelle elle s'appuie. De cette démarche interactionniste est née la théorie de l'**accommodation** qui stipule que l'individu opère des choix linguistiques par rapport à ceux effectués par son interlocuteur. Ces choix peuvent procéder d'un désir de **convergence** ou de **divergence** en vertu duquel un locuteur cherche à se rapprocher de l'autre ou, au contraire, à s'en éloigner »*(Ibid, pp. 25-26).

V.2. Les variationnistes

Comparativement aux interactionnistes, ce courant de la sociolinguistique affirme le rôle important de la structure sociale dans la variation linguistique. Selon les variationnistes, la variation résulte de la différenciation sociale, fondée sur des paramètres sociaux qui sont significatifs car les systèmes linguistiques diffèrent en passant d'une classe sociale à une autre, et d'un groupe social à un autre. A cet effet, une théorie du changement linguistique a été mise en évidence et qui prend en relief le rapport entre la variation linguistique et les déterminismes sociaux, donc, « *les travaux des variationnistes ont surtout visé à mettre à jour les corrélations entre les comportements langagiers et les particularités sociales des individus ou des groupes d'individus. La variation linguistique se présente alors comme le produit de la différenciation sociale fondée sur la création de systèmes de normes relatifs à l'affirmation de l'identité sociale* » (Ibid., p. 27).

CHAPITRE II : LES ATTITUDES ET LES REPRÉSENTATIONS LINGUISTIQUES

I. Définition

Nous entendons par la notion « d'attitude » une certaine réaction envers quelque chose, c'est une manifestation d'un désir de rapprochement ou de l'éloignement par rapport à l'objet visé. En linguistique, les attitudes selon Jean-Marie COMITI : « *renvoient à des prises de position, individuelles ou collectives, par rapport à l'objet « langue(s) » et à la variation qui la (les) caractérise (nt)* » (COMITI J-M., P. 106).

Les locuteurs dans les situations de communication échangent des mots en utilisant des variétés différentes, ce qui traduit par la suite des attitudes et des prises de position de tout un chacun envers ces variétés, en donnant des opinions, des jugements de valeur que ce soient positifs ou négatifs. Il convient de signaler aussi que l'attitude est employée : « *parallèlement, et sans véritable nuance de sens à représentation, norme subjective, évaluation subjective, jugement, opinion pour désigner tout phénomène à caractère épilinguistique* »

(LAFONTAINE D., « Attitudes linguistiques », In. MOREAU M-L., *Sociolinguistique, concepts de base*, Op.cit., p. 57).

II. L'historique de la notion d'attitude

Historiquement, la notion d'attitude tire son origine du latin "aptitudo" (**Encyclopédie Universalis**), la physique est le premier domaine où cette notion est utilisée, ceci dit que le physicien dans son laboratoire étudie les différentes matières, en faisant les expériences le chercheur fait des observations et dégage un diagnostic, chaque matière que ce soit le bois ou le métal sont influencés par des phénomènes naturels ; la chaleur ou la fraîcheur, et toute matière en fonction de ses composants adopte une certaine attitude face à un phénomène donné, c'est l'exemple du bois qui change de son état pendant l'hiver.

La notion d'attitude s'est introduite par la suite dans le domaine de la psychologie sociale du langage, et ce à partir des années soixante (1960) pour : « *désigner des travaux expérimentaux portant sur la manière dont des sujets évaluent soit des langues, des variétés ou des variables linguistiques, soit plus souvent des locuteurs s'exprimant dans des langues ou variétés linguistiques particulières* » (LAFONTAINE D., Op.cit., p. 57).

Dans le domaine de la sociolinguistique, cette notion est introduite par William LABOV pour évaluer les jugements des locuteurs new-yorkais vis-à-vis de certains phénomènes linguistiques, entre autres, les diphtongues et la réalisation du phonème /r/.

III. Les types d'approches de recherche sur les attitudes linguistiques

Du point de vue méthodologique, on peut distinguer trois types d'approches de recherche portant sur les attitudes linguistiques : l'approche sociétale, l'approche directe et l'approche indirecte.

1-L'approche sociétale : repose sur l'observation (participante ou non) de situations de communication ou sur des études ethnographiques sur le terrain.

2-L'approche directe : les sujets sont invités à rendre compte eux-mêmes de leurs attitudes à les exprimer auprès d'un enquêteur qui se présente comme tel devant eux. A ce type d'approche appartiennent des instruments oraux (sondages, entretiens) ou écrits (questionnaires, comprenant des échelles d'attitudes).

3-L'approche indirecte : elle peut pénétrer au-delà de la prise de conscience des sujets, et elle ne met pas les informateurs au courant de l'objet de la recherche. La technique la plus connue de cette approche est celle de "locuteur masqué" (matched guise).

IV. Les courants de recherche

IV.1. Les interactionnistes

Généralement les psychologues sociaux du langage sont des "interactionnistes" qui donnent une valeur primordiale à l'interaction, pour eux : « *c'est dans l'interaction, au cours des échanges symboliques que se construit l'ordre social, à travers des processus dans lesquels l'individu joue un rôle essentiel* » (LAFONTAINE D., Ibid., p. 57).

IV.2. Les variationnistes

L'attitude en tant que notion n'est pas utilisée seulement par les psychologues sociaux mais aussi par les sociolinguistes, qui sont appelés aussi "des variationnistes" tels que William LABOV, Peter TRUDGILL et les autres. Les variationnistes selon Dominique LAFONTAINE : « *s'attachent en priorité à décrire les corrélations entre les comportements linguistiques au sens large et l'appartenance ou les caractéristiques sociales des locuteurs* » (LAFONTAINE D., Ibid., p. 22).

V. L'évaluation des attitudes linguistiques

Afin de mesurer le degré d'attitude de chaque locuteur envers une langue ou une variété linguistique quelconque, les psychologues sociaux du langage ou les sociolinguistes ont mis en place un système d'évaluation des attitudes linguistiques, il s'agit de « l'échelle d'attitude », qui se présente selon les propos de Jean-Marie COMITI : « *sous la forme de questions échelonnées, présentant plusieurs possibilités de réponses et manifestant des degrés dans l'accord ou le désaccord de la personne sollicitée* » (COMITI J-M, Op.cit., p. 110).

Cet instrument d'évaluation qui prend la forme d'une échelle est composé de certaines parties et on pose une série de questions, les chercheurs dans l'évaluation des attitudes linguistiques tiennent compte de certains critères, ce qu'on appelle " les différenciateurs sémantiques, sociaux et psychologiques", ceux-ci présentent des traits relatifs au sens de la variété évaluée,

au statut social du locuteur et à son état psychologique. Pour bien clarifier la chose, Dominique LAFONTAINE nous propose cet exemple (LAFONTAINE D, Op.cit., p. 144) :

QUESTIONNAIRE ECRIT AUX ENSEIGNANTS
DIFFERENCIATEUR SEMANTIQUE
(Évaluation de différents accents francophones)

Liste des huit échelles

Gras	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">1</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">3</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">4</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">6</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">7</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5	6	7	Sec
1	2	3	4	5	6	7			
Froid	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">1</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">3</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">4</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">6</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">7</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5	6	7	Chaud
1	2	3	4	5	6	7			
Masculin	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">1</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">3</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">4</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">6</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">7</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5	6	7	Féminin
1	2	3	4	5	6	7			
Banal	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">1</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">3</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">4</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">6</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">7</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5	6	7	Pittoresque
1	2	3	4	5	6	7			
Coloré	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">1</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">3</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">4</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">6</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">7</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5	6	7	Terne
1	2	3	4	5	6	7			
DurDoux	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">1</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">3</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">4</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">6</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">7</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5	6	7	
1	2	3	4	5	6	7			
Maussade	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">1</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">3</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">4</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">6</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">7</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5	6	7	Jovial
1	2	3	4	5	6	7			
Grossier	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">1</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">3</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">4</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">6</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">7</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5	6	7	Raffiné
1	2	3	4	5	6	7			

VI. Les fonctions des attitudes linguistiques

Depuis plus de trente ans de recherche dans le domaine des attitudes linguistiques, les travaux qui ont été effectués sur le terrain répondent à une double fonction :

- Ils jouent une fonction de “*débroussaillage*” hors de la description sociolinguistique d’un pays, d’un territoire ou d’une communauté linguistique. Ces travaux ont permis de cerner d’une manière aussi organisée et économique les attitudes et/ou stéréotypes dominants qui se réfèrent à l’emploi d’une variété linguistique ou d’une autre.

- Si nous tenons compte du plan général, les attitudes ont établi un nombre considérable de lois générales qui ont une importance majeure et reconnue.

VII. Les représentations linguistiques

VII.1- Définition

La notion de représentation est « *un emprunt aux sciences humaines (géographie, histoire, psychologie sociale) qui le tiennent elles-mêmes du vocabulaire de la philosophie* » (GUEUNIER N. « **représentations linguistiques** », In. MOREAU M-L, p. 246).

Elle désigne aussi « *une forme courante (et non savante) de connaissance socialement partagée, qui contribue à une vision de la réalité commune à des ensembles sociaux et culturels* » (JODELET D. cité par MOREAU M-L, p. 246).

VII.2- L'étude des représentations linguistiques

En sociolinguistique, l'étude des représentations s'est centrée sur :

- Le contact de langues ou des registres d'une même langue.
- Langue standard vis-à-vis dialecte ou créole.
- Langues majoritaires vis-à-vis de langues minoritaires.
- Registres stylistiques différents selon les situations plus ou moins contrôlées ou détendues.
- le passage d'une langue à une autre, ce qu'on appelle "l'alternance codique".

VII.3- La confusion entre attitude et représentation linguistiques

Il existe une confusion entre les attitudes et les représentations. Nicole Gueunier cite dans son article les points distinctifs entre ces deux concepts. Les recherches qui ont été menées par Wallace Lambert sur la psychologie du bilinguisme au Canada ont contribué au développement du concept d'attitude linguistique, aux théories et aux méthodes de la psychologie sociale. Quant aux représentations, elles ont pour objet l'étude contrastive des cultures et des identités, et relèverait de concepts et de méthodes ethnologiques.

La confusion qui existe entre ces deux notions est liée surtout à la construction des échelles d'attitudes, car les chercheurs en psychologie sociale, pour vérifier empiriquement l'objet de leur recherche utilisent des techniques qui faisaient appel à des représentations. Dans le souci d'une recherche sur les attitudes à l'égard d'une variété, on utilisait des différenciateurs sémantiques, sociaux et psychologiques, alors là, il s'agit de représentations

expérimentales détachées des contextes naturels de communication, même si elles se fondent sur des stéréotypes courants.

Le trait épilinguistique est le point commun entre les attitudes et les représentations. Théoriquement, les représentations sont distinguées par le caractère moins actif, plus discursif, et plus figuratif, par contre sur le plan méthodologique, ces deux concepts font appel à des techniques d'enquêtes différentes.

CHAPITRE III : LE CONTACT DE LANGUES ET LE CONFLIT LINGUISTIQUE

Préliminaire

En terme de contact de langues on parle de la concurrence plus ou moins pacifique, plus ou moins violente et déloyale que peuvent se livrer deux ou plusieurs langues dans des contextes géo-politiques particuliers, ces contextes sont caractérisés par un rapport de force exercé par un idiome dominant qui tend à occuper tous les secteurs de l'activité langagière au détriment d'une ou plusieurs langues minoritaires.

I. CONTACT DE LANGUES

I.1. Définition

Le terme de "contact de langues" a été utilisé pour la première fois par Uriel WEINREICH en 1953. Ce terme inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu. Il réfère au fonctionnement psycholinguistique de l'individu qui maîtrise plus d'une langue (**HAMERS J-F et BLANC M., *Bilinguisme et bilinguisme*, Ed. Mardaga, Bruxelles, 1983, p. 94**).

En parlant du contact de langues on pense plus particulièrement aux communautés linguistiques, celles-ci entretiennent entre elles des échanges permanents et se côtoient. Dans la pratique effective les communautés linguistiques sont plurilingues, et « *ce plurilinguisme fait que les langues sont constamment en contact. Le lieu de ces contacts peut être l'individu (bilingue, ou en situation d'acquisition) ou la communauté* » (**CALVET L-J., *Sociolinguistique*, Ed. PUF, 1993, p. 17**).

Dans les situations de contact de langues résultent un certain nombre de phénomènes sociolinguistiques, entre autres, le bilinguisme :

I.2. Le bilinguisme

I.2.1. Définition et types

Les sociolinguistes n'arrivent pas à s'entendre sur une définition commune concernant ce concept. Les avis des uns et des autres divergent, « *certaines le réservent pour désigner l'utilisation de deux langues, et distinguent les situations de bilinguisme, de trilinguisme, de quadrilinguisme. C'est une acception du terme qui s'est rencontrée surtout dans les années 70. D'autres auteurs -les plus nombreux- considèrent que toutes les questions touchant la présence de deux langues dans la société et dans l'individu sont applicables à trois, quatre, cinq langues ou plus, font du bilinguisme un emploi générique* » (MACKEY W-F., « **Bilinguisme** », In. MOREAU M-L., **Op.cit.**, p. 61).

En revanche, TABOURET-KELLER Apense autrement, en disant : « *par bilinguisme ou plurilinguisme il faut entendre le fait général de toutes les situations qui entraînent un usage, généralement parlé et dans certains cas écrit, de deux ou plusieurs langues par un même individu ou un même groupe* » (TABOURET-KELLER A., cité par BAYLON Ch., **Sociolinguistique : société, langue et discours**, Ed. NATHAN, Paris, 1996, p. 146).

Christian BAYLON résume les définitions du bilinguisme proposées par certains sociolinguistes en disant : « *il n'y a bilinguisme que dans le cas d'une maîtrise parfaite et identique des deux langues en cause, alors que pour d'autres, le bilinguisme commence dès qu'il y a emploi concurrent de deux langues quelle que soit l'aisance avec laquelle le sujet manie chacune d'elles* ». (BAYLON Ch., **Ibid.**, p. 147).

Lorsqu'il relève de *l'individu*, il s'agit d'un bilinguisme individuel et où MARTINET précise : « *qu'il serait naïf de croire que ces deux langues sont maniées avec une égale perfection* ». (MARTINET A., **Eléments de linguistique générale**, **Op.cit.**, 1980, p. 167).

En ce qui concerne les types de bilinguisme, MACKEY W-F propose les cas suivants :
a- Lorsqu'il s'agit d'un groupe de personnes : on parle de bilinguisme collectif. On distingue plusieurs types :

1. *Le bilinguisme horizontal* : les deux langues en présence sont de même statut.
2. *Le bilinguisme vertical* : présence d'une langue officielle et d'un dialecte.
3. *Le bilinguisme diagonal* : on utilise un dialecte et une langue non officielle.

b- Lorsqu'il s'agit d'un Etat : W-F MACKEY fait la distinction entre :

1. *Le bilinguisme nationaliste* : des pays qui ont été colonisés et qui ont une langue nationale et officielle et une langue qui est celle du pays colonisateur.
2. *Le bilinguisme traditionaliste* : certains pays qui reconnaissent les langues minoritaires mais sans leur donner le même statut que les autres langues.
3. *Le bilinguisme fédératif* : des pays où les langues bénéficient d'un même statut.

(MACKEY W-F., *Contact de langues*, Ed.. Klincksieck, pp. 74-75.)

I.2.2. Les causes du bilinguisme

Selon W-F MACKEY les causes du bilinguisme sont les suivantes :

- L'occupation militaire et la colonisation.
- Le commerce.
- la supériorité démographique.
- La puissance et le prestige.
- L'expansion et l'ascendance.
- L'éducation.
- L'influence économique.
- La religion
- Les moyens de diffusion

(MACKEY W-F., *Ibid*, pp. 27-35)

I.3. Les conséquences du contact de langues

Le contact de deux langues entraîne des phénomènes sociolinguistiques appelés interférence, emprunt, calque, alternance codique.

1. L'interférence

L'introduction d'unités étrangères dans la langue cible et qui ne l'appartiennent pas constituent ce qu'on appelle en sociolinguistique "les interférences". Selon Jean DUBOIS : « *On dit qu'il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A un trait phonétique, morphologique, lexical et syntaxique caractéristique de la langue B* ». (DUBOIS J., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Op.cit., p. 252).

En revanche, Louis-Jean CALVET donne une autre définition de l'interférence en disant : « *le mot interférence désigne un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaire (parenté, couleur, temps, etc.)* » (CALVET L.-J., *Sociolinguistique*, Op.cit., p. 17).

2. L'emprunt

Le concept de l'emprunt est défini selon DUBOIS ainsi : « *C'est un phénomène sociolinguistique dans le domaine des contacts des langues. Il y a emprunt quand le parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait dans un parler B et que A ne possédait pas* ». (DUBOIS J et all., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Op.cit., p. 177).

Selon J-F HAMERS : « *un emprunt est un mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans le traduire. Le terme emprunt est généralement limité au lexique, même si certains auteurs l'utilisent pour désigner l'emprunt de structures (voir calque)* ». (HAMERS J-F., « **Emprunt** », In. MOREAU M-L., Op.cit., p. 136).

L'intégration du mot emprunté passe par plusieurs étapes :

1-Un mot peut être emprunté en conservant sa forme du pluriel.

2-L'intégration peut être totale, dans ce cas tous les traits étrangers à A disparaissent et sont remplacés par ceux de B.

3. Le calque

Le calque consiste à traduire littéralement une expression d'une langue étrangère. Selon HAMERS J-F : « *Le calque est une construction transposée d'une langue à une autre* »(HAMERS J-F,« Calque », In. MOREAU M-L., Ibid., p. 64).

4. L'alternance codique (code switching)

Dans le domaine de contacts de langues, le bilingue est confronté dans certaines situations à diverses langues, il passe d'une langue à l'autre dans le souci de satisfaire son besoin communicatif, ce phénomène sociolinguistique désigne l'alternance codique. Louis-Jean CALVET le définit ainsi : «*Un passage en un point du discours d'une langue à l'autre, que l'on appelle mélange de langues (sur l'anglais code mixing) ou alternance codique (sur l'anglais code switching), selon que le changement de langue se produit dans le cours d'une même phrase ou d'une phrase à l'autre* »(CALVET L-J., *Sociolinguistique*, Op.cit., p. 22).

Les segments alternés dans le même discours sont intraphrastiques, interphrastiques ou extraphrastiques. L'alternance codique devient fluide quand il n'y a pas de pauses et d'hésitations, par contre, elle est balisée quand il y a des marques telles que les ruptures, les hésitations, les commentaires métalinguistiques.

I.4.La diglossie

Le concept de diglossie mis en circulation au XIX^{ème} siècle en domaine hellénistique par J. PSICHARI, puis il a été popularisé aux Etats-Unis d'Amérique par Ch. FERGUSON et J-A FISHMAN. Cette notion a été empruntée par Ch. FERGUSON à la langue grecque et qui désigne la coexistence dans une même communauté de deux variétés linguistiques, l'une est dite "Haute" (high), et l'autre est basse (low). Néanmoins, on peut citer deux visions différentes par rapport à cette notion, entre l'approche nord-américaine et celle des sociolinguistes catalans et occitans.

I.4.1. Les deux approches

I.4.1.1. L'approche nord-américaine

Pour les sociolinguistes issus de cette approche, la diglossie désigne : « *une répartition fonctionnelle des usages des deux variétés d'une même langue, ou de deux langues différentes au sein d'une même communauté* ». (BOYER H, *Eléments de sociolinguistique, Langue, communication et société*, Ed. DUNOD, Paris, 1996, p. 92).

Pour eux, la distribution fonctionnelle de ces deux variétés repose sur une délimitation claire et nette, c'est-à-dire la variété ou la langue A (Haute) est affectée traditionnellement aux discours publics de type formel (administratif, religieux...), tandis que la variété ou la langue B (Basse) aux échanges ordinaires ou informels. L'économie des usages sociolinguistiques de ces deux variétés ou langues qui sont génétiquement apparentées est stable et équilibrée.

I.4.1.2. Les sociolinguistes catalans et occitans

Des modifications ont été apportées par certains sociolinguistes à cette notion, ils l'ont intégré à un champ conceptuel forgé au contact d'un terrain spécifique, la situation des pays de langues catalanes en Espagne, un terrain caractérisé par une concurrence déloyale (car contrôlé par le pouvoir franquiste) entre le castillan et le catalan.

La vision des sociolinguistes catalans et occitans est beaucoup plus dynamique, voire même polémique. Pour eux, il ne saurait être question de coexistence équilibrée entre deux langues concurrentes, s'il y a bien coexistence c'est une coexistence problématique entre une langue dominante (le castillan, le français) et une langue dominée (le catalan, l'occitan). Et dans le contexte de domination, il y a forcément déséquilibre et instabilité, il y a aussi conflit et dilemme. Soit la langue imposée va se substituer lentement à la langue dominée, soit les usagers de cette langue dominée vont résister et œuvrer à sa normalisation et à son utilisation dans tous les domaines de la communication sociale.

I.4.2. La distribution fonctionnelle de la variété haute et la variété basse

Les deux variétés (langues) linguistiques coexistent constamment et elles couvrent l'ensemble des espaces énonciatifs, sur le plan fonctionnel elles se distribuent de façon complémentaire (CALVET L-J., *Sociolinguistique, Op.cit., p. 36*) :

Situations	Variété haute	Variété basse
-Sermons et culte	+	
-Ordre aux ouvriers, serviteurs		+
-Lettres personnelles	+	
-Discours politiques	+	
-Cours universitaires	+	
-Conversations privées		+
-Informations sur les médias	+	
-Feuilletons		+
-Textes des dessins humoristiques		+
-Poésie	+	
-Littérature populaire		+

I.4.3. La diglossie et quelques critiques

La notion de diglossie a été reprise par J-A FISHMAN mais avec quelques modifications. FISHMAN insiste tout d'abord sur la distinction entre le bilinguisme qui est un fait individuel et la diglossie comme étant un phénomène social, il ajoute encore qu'il peut y avoir diglossie entre plus de deux codes, et ces codes n'ont pas besoin d'avoir une origine commune, une relation génétique. FISHMAN cite l'exemple d'une situation coloniale où deux langues différentes l'une africaine et l'autre européenne peuvent avoir une relation de diglossie.

(FISHMAN J-A., cité par CALVET L-J., *Sociolinguistique, Ibid., p. 38*).

La situation diglossique est stable selon FERGUSON, ce critère semble en fait contestable selon Michel BENIAMINO, il donne l'exemple de la Grèce par rapport au démotiki qui a été une variété basse, elle a pu conquérir peu à peu les espaces jadis réservés à

la katharevousa (variété haute). Il donne aussi l'exemple de la diglossie entre le français comme variété haute et une langue véhiculaire (le wolof, le bambara, lingala...). En Afrique on constate d'une part que les véhiculaires investissent certains secteurs formels, d'autre part que certaines variétés de français, fonctionnent dans les cadres informels (BENIAMINO M., « Diglossie », In. MOREAU M-L., Op.cit., p. 126).

II. LE CONFLIT LINGUISTIQUE

La diglossie devient le lieu et l'expression d'un conflit « *il y a conflit linguistique quand deux langues clairement différenciées s'affrontent, l'une comme politiquement dominante (emploi officiel, emploi public) et l'autre comme politiquement dominée* ». (KREMnitz G., cité par BAYLON Ch., Op.cit., p. 151). Les formes de la domination vont de celles qui sont clairement répressives (telles que l'Etat espagnol les a pratiquées sous le franquisme) jusqu'à celles qui sont tolérantes sur le plan politique et dont la force répressive est essentiellement idéologique (comme celles que pratiquent les Etats français et italiens).

II.1. Le conflit linguistique est latent et aigu

Selon KREMnitz G, un conflit linguistique peut être latent ou aigu suivant les conditions sociales, culturelles et politiques de la société dans laquelle il se présente. Ainsi dans une société préindustrielle avec une situation stabilisée de diglossie, le conflit linguistique est habituellement latent (comme il était au pays valencien il y a vingt ans ou au Roussillon il y a encore moins longtemps).

Mais dans une société industrialisée, dans laquelle l'idéologie diglossique se voit avant tout alimentée par les classes et les secteurs sociaux qui en empêchent le développement socio-économique et culturel, le conflit se montre d'habitude sous sa forme aiguë. Imposer d'en haut la diglossie ne peut pas être politiquement ou socialement neutre, en particulier elle ne peut pas être un système démocratique. En effet, l'acceptation de la spécialisation de l'une ou l'autre langue dans des domaines différents permet un renforcement constant de l'inégalité sociopolitique qui se trouve à la base de l'imposition de la langue étrangère, et la division du travail linguistique permet l'association exclusive d'une langue et d'une seule au bénéfice du progrès social et interdit à l'individu de se transformer en tant que membre de la communauté à laquelle il appartient.». (KREMnitz G., cité par BAYLON Ch., Ibid, p. 151).

II.2. Le conflit linguistique et les représentations langagières

En matière de conflit sociolinguistique, les représentations, les idéologies diglossiques (images et attitudes en tout genre, stéréotypes, préjugés, culpabilité, auto-dénigrement et idéalisation, mythe...) ont un poids déterminant dans le maintien et l'évolution de ce conflit : « *ainsi les représentations de la diglossie sont à double entrée : d'un côté elles enregistrent les dévalorisations entérinées par l'usage, d'un autre côté elles engendrent dans un mouvement de compensation d'autant plus fort que l'usage de langue dominée est senti menacée...* » (GARDY et LAFONT., cités par BOYER H., Op.cit., p. 20).

CHAPITRE IV : L'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE

I. L'aménagement linguistique

I.1. Définition et historique

Le concept "d'aménagement linguistique" tel qu'il a été défini par Didier DE ROBILLARD désigne un certain nombre d'efforts qui vise comme objectif la modification du corpus et le statut des langues. Les efforts mobilisés sont traduits par des réflexions théoriques, des enquêtes de terrain ainsi que par les travaux d'évaluation au moment d'intervention ou après (DE ROBILLARD D., « Aménagement linguistique », In. MOREAU M-L., Op.cit., p.36).

Dans toute opération d'aménagement linguistique, les aménageurs veilleront sur son application, pour eux, cette opération : « *vise délibérément à influencer les comportements linguistiques des locuteurs à l'échelle du groupe quant à l'emploi de (variétés de) langues, ou de formes linguistiques (orthoépiques, graphématiques, orthographiques, morphosyntaxiques, lexicales, etc. »* (DE ROBILLARD D., « Aménagement linguistique », In. MOREAU M-L., Ibid., p.39).

C'est à Einar HAUGEN que revient en 1959 l'appellation "language planning". Il s'est basé sur un texte de Uriel WEINREICH pour montrer « *l'élaboration d'une orthographe normative, d'une grammaire et d'un dictionnaire pour guider l'usage écrit ou oral dans une*

communauté linguistique non homogène »(DAOUST D. et MAURAI J., « L'aménagement linguistique », In. Collectif, *Politique et aménagement linguistiques*, Ed. Bibliothèque nationale de Québec, Canada, 1987, p. 14).

Einar HAUGEN a établi en 1966 un modèle descriptif de "language planning" en faisant une distinction entre les différentes questions, que ce soient celles qui touchent la forme linguistique ou celles qui touchent la fonction. Ce modèle repose sur quatre points :

- 1- Le choix de la norme
- L'aspect social de la langue*
- 2- L'implantation de la norme

- 3- La modification de la norme
- L'aspect linguistique*
- 4- L'élaboration des fonctions

Il est schématisé comme suit :

Forme <i>(Politiques linguistiques)</i>	Fonction <i>(“culture de la langue”)</i>	
Société <i>(Planification (processus décisionnel) Du statut)</i>	1-Choix de la norme a- Identification du problème b- Affectation	3-Implantation <i>(processus éducationnel)</i> a- Mesures correctives b- Evaluation
Langue <i>(Planification Du corpus)</i> b- Syntaxe	2-Codification de la norme <i>(Standardisation) :</i> a- Orthographe- Modernisation de la terminologie b- Développement de la fonction stylistique c- Lexique	4-Modernisation de la langue

Le modèle de Einar HAUGEN

I.2. Les objectifs de l'aménagement linguistique

L'aménagement linguistique vise des objectifs à l'échelle sociale toute entière :

- 1- La diminution des inégalités sociales
- 2- La consolidation de l'unité nationale
- 3- La résolution de tensions entre groupes
- 4- La renaissance d'une langue

Pour bien mener une opération d'aménagement linguistique et afin d'atteindre les objectifs souhaités il faut mettre en œuvre un certain nombre de moyens. En effet les personnes qui sont chargées d'aménager une langue doivent mettre en place un dispositif qui leur permettra d'intervenir avec une certaine efficacité sur un marché linguistique donné, entre autres, la législation, les appareils de référence et de diffusion tels que : les dictionnaires, les manuels, l'enseignement, les médias et les académies. Le succès d'une opération d'aménagement linguistique dépend aussi d'un système conceptuel de description qui constitue son noyau de base et un fil conducteur vers une meilleure intervention sur le terrain. Le fait d'entreprendre une opération d'aménagement linguistique consiste à restructurer la société, à instaurer un ordre dans une société et ce avec l'aide d'une instance du pouvoir qui dispose d'une légitimité en matière législative et qui est capable de provoquer un changement social. L'aménagement linguistique vise essentiellement la diminution des inégalités, la consolidation de l'unité nationale, la résolution des tensions entre groupes, la renaissance d'une langue et permettre à une langue de remplir d'autres fonctions.

I.3. Les principaux niveaux de l'aménagement linguistique

Didier DE ROBILLARD nous propose quatre niveaux, qui sont les suivants :

I.3.1. Niveau 1 : L'évaluation de la situation

- 1- Identifier les problèmes rencontrés
- 2- Estimer l'efficacité des mesures prises
- 3- L'évaluation finale

II.3.2. Niveau 2 : La politique

Elle consiste à formuler les objectifs d'une stratégie afin de les atteindre.

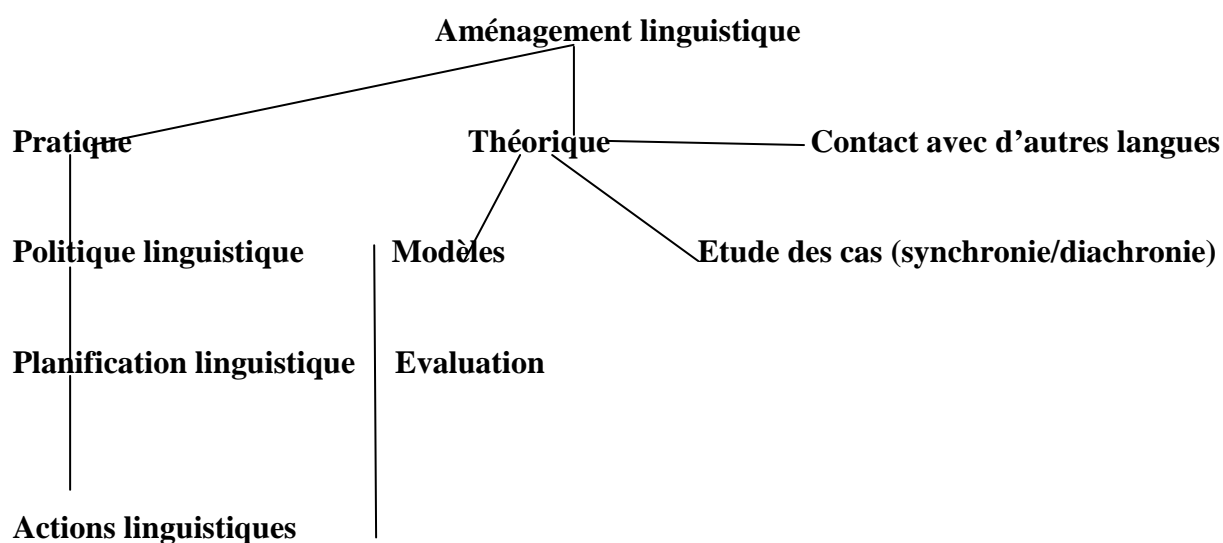
II.3.3.Niveau 3 : La planification

Faire un programme dans le temps, des prévisions et une gestion des ressources.

II.3.4.Niveau 4 : Les actions

C'est l'intervention directe sur la langue à travers des opérations concrètes sur le terrain.

Les différents niveaux de l'aménagement linguistique se résument comme suit :



II.La politique linguistique

II.1.Définition

Selon L-J CALVET, la politique linguistique désigne : « *un ensemble de choix conscients concernant les rapports entre langue (s) et vie sociale* »(CALVET L-J, *Sociolinguistique, Op.cit., p. 110*).

D. DE ROBILLARD définit aussi la politique linguistique comme : « *la phase d'une opération d'aménagement linguistique la plus abstraite, consistant en la formulation d'objectifs, postérieurement à l'évaluation d'une situation faisant apparaître des aspects perfectibles, soit dans le corpus d'une langue (inadéquation des structures par rapport à des besoins, soit dans le statut des langues* »(DE ROBILLARD D., *Op.cit., p.229*).

La politique linguistique telle qu'elle a été définie par L-J CALVET et D. DE ROBILLARD désigne une phase importante dans toute opération d'aménagement linguistique, l'intervention sur la langue vise en particulier le volet juridique et institutionnel (le statut) ainsi que le volet relatif à la structure de cette langue (le corpus).

II.2.Les objectifs d'une politique linguistique

En mettant l'accent sur le concept de politique linguistique, D. DE ROBILLARD nous propose quelques objectifs qui sont d'ordre social :

1. Unification nationale et éliminer toute forme de discrimination.
2. Rapprochements diplomatiques.
3. Orientation de l'économie vers un nouveau secteur.

(DE ROBILLARD D., « Politique linguistique », In. MOREAU M-L., Op.cit., p.230).

Certains pensent que la politique linguistique est l'apanage de l'Etat à travers ses institutions, entre autres, l'assemblée nationale ou services (bureau du plan ou équivalent). En effet, toute politique linguistique doit s'appuyer sur :

- 1- Une analyse de la situation.
- 2- Identification des problèmes.
- 3- Proposition des solutions.

(DE ROBILLARD D., Ibid, p. 230).

III.La planification linguistique

III.1.Définition

On entend par planification linguistique : « *la mise en pratique concrète d'une politique linguistique, le passage à l'acte en quelque sorte* »(CALVET L-J, *Sociolinguistique*, Op.cit., p. 110).

Selon J.GARMADI, la planification linguistique est : « *un ensemble de tentatives et d'efforts conscients et organisés pour résoudre des problèmes linguistiques. Ce sont des décisions prises pour influencer, encourager ou décourager des pratiques et des usages linguistiques* » (GARMADI J, cité par BAYLON Ch, *Sociolinguistique : société, langue et discours*, Op.cit., p. 173).

H BOYER définit la planification linguistique comme : « *un passage à l'acte juridique, la concrétisation sur le plan des institutions (étatiques, régionales voire internationales) de considérations, de choix, de perspectives qui sont ceux d'une politique linguistique* » (BOYER H., « **Les domaines de la sociolinguistique** », In. Collectif., ***Sociolinguistique, territoire et objets, Op.cit., p. 23***).

Les sociolinguistes à travers leurs définitions s'entendent à dire que le concept de planification linguistique désigne un passage à l'acte ou la mise en place des décisions nécessaires après avoir choisi une politique linguistique. Il est clair que le choix en matière de langue nécessite une concrétisation sur le plan pratique, il est évident aussi que toute mise en place exige un certain nombre de moyens ; matériels, humains et financiers. Un autre aspect fondamental, indispensable dans une opération de planification linguistique, sur lequel les sociolinguistes insistent c'est l'aspect juridique et institutionnel ; c'est-à-dire l'ensemble des lois qui régissent l'application d'une politique linguistique sur le terrain. Cet aspect est d'une importance capitale, c'est en quelque sorte le vecteur de toute politique linguistique, qui va permettre à cette politique de se concrétiser.

III.2. Les phases d'une planification linguistique

La planification linguistique comprend trois (03) phases :

- 1- Réflexion et analyse de la situation
- 2- La décision
- 3- L'application

Selon L-J CALVET, la planification linguistique comporte deux cas d'actions, qui jouissent d'une importance capitale :

- 1- Action sur la langue
- 2- Action sur les langues

(CALVET L-J., **Op.cit., p. 112-122**)

Le concept de planification linguistique se résume comme suit :

PLANIFICATION LINGUISTIQUE	
Action sur la langue	Action sur les langues
-Orthographe -Lexique -Formes dialectales	-Choix de la langue nationale -Organisation du plurilinguisme -Répartition fonctionnelle

III.3. Les instruments de la planification linguistique¹

III.3.1. L'écriture

1- Donner un système d'écriture aux langues non écrites

- a. Description phonologique de la langue
- b. Choisir le type d'écriture : alphabétique : (type d'alphabet : latin, arabe, autre)
Non alphabétique

Orthographe de type phonologique (1 graphème pour un phonème)

Orthographe de type étymologique (information sur l'histoire du mot, sur sa famille)

2- Diffuser le système d'écriture

Abécédaires

Manuels

Campagne d'alphabétisation

Système scolaire

Environnement graphique

¹ Certains passages dans ces cours sont tirés à partir des cours de monsieur NABTI Amar avec qui nous avons assuré le module de sociolinguistique.

III.3.2. Le lexique

Equiper la langue pour remplir une fonction ou lutter contre les emprunts par la création de mots (néologie) en passant par les étapes suivantes :

- 1-Déterminer les besoins
- 2-Répertorier le vocabulaire existant (emprunts, néologie spontanée)
- 3-Evaluation
- 4-Amélioration et harmonisation
- 5-Diffusion (dictionnaires, banques de données)

La création exige :

- 1-Une connaissance du système de dérivation et de composition
- 2-Etablissement d'un inventaire de racines
- 3-L'acceptabilité des termes créés

III.4. Quelques cas de planification linguistique

III.4.1. Action sur les langues : planification du statut

a- La Finlande

On effectue un recensement. Chaque personne interrogée donne des réponses individuelles (principe de personnalité) à partir desquelles on détermine les caractéristiques linguistiques de la commune (principe de territorialité). Trois (03) possibilités peuvent apparaître :

- 1- Unilingues finnois
- 2- Unilingues suédois
- 3- Bilingues

***Une commune unilingue :** lorsqu'elle n'enregistre des résidents que d'un seul groupe linguistique ou si le nombre de ceux qui appartiennent à un autre groupe est inférieur à 08% de la population communale.

***Une commune bilingue :** elle ne peut pas être déclassée que si la minorité chute au-dessous de 06%.

Une commune ne devient bilingue que si la minorité atteint 12%.

b- La Malaisie

On a choisi comme langue nationale le malais utilisée seulement dans les ports et les marchés, alors que dans ce pays la langue la plus parlée est le javanais. Ce choix est dicté par des considérations politiques pour éviter les conflits ethniques.

c- La Catalogne

La constitution de 1978 (article 3) établit la distinction entre la langue officielle de l'Etat et les langues officielles des communautés autonomes.

La loi de normalisation linguistique de 1983 stipule que les enfants de la Catalogne doivent acquérir le catalan et le castillan (espagnol) que les activités commerciales, publicitaires ou sportives devaient se faire en catalan.

III.4.2. Action sur la langue : planification du corpus

a. La réforme de l'écriture en Chine

l'ancien système d'écriture comprenait 6 763 caractères de base, 16 000 autres caractères et 34 000 caractères peu utilisés. Pour les simplifier, ces 56 763 ont été réduits à 515 en 1955.

En 1958 on créa un système de latinisation de la langue.

b. Le cas de la Turquie

On décide de remplacer l'alphabet arabe qui notait mal les onze voyelles de l'alphabet proche de l'alphabet latin.

On supprime l'enseignement de l'arabe et du persan

On remplace les mots empruntés

On change les noms des citoyens en prenant un nom turc : Mustapha Kamal Ataturk (le père de la Turquie).

IV. La normalisation linguistique

Les travaux sur les minorités linguistiques sont riches et variés. En sociolinguistique, une opposition conceptuelle entre la normalisation d'une part et la standardisation d'autre part, a fait l'objet d'un débat contradictoire entre les sociolinguistes occitans-catalans, les créolistes et les romanistes allemands. Le concept de normalisation est défini selon D.BAGGIONI

comme : « *le processus par lequel, dans un espace dialectal, une variété régionale, sociale ou autre s'impose comme modèle prestigieux sur lequel les autres pratiques tendent à se régler* » **(D BAGGIONI, In. MOREAU M-L, Op.cit., p. 215).**

En revanche, J. DUBOIS. insiste sur la définition de ce concept sur le rôle important d'un organisme étatique, en disant : « *en terminologie, on parlera de normalisation pour évoquer le processus par lequel un organisme doté d'autorité administrative définit une notion et recommande ou impose un terme pour la désigner* » **(DUBOIS J et all, Op.cit., p. 329).**

V. La standardisation linguistique

La standardisation linguistique est : « *le processus rationnel d'imposition d'une variété stabilisée et grammatisée (une variété écrite et décrite, évidemment dans un procès de grammatisation) sur un territoire donné, unifié par des institutions entre autres culturelles et linguistiques* » **(D BAGGIONI, In. MOREAU M-L, Op.cit., p. 215).**

VI. La codification linguistique

Selon Jean DUBOIS : « *un code est un système de signaux (ou de signes, ou de symboles) qui, par convention préalable, est destiné à représenter et à transmettre l'information entre la source (ou émetteur) des signaux et le point de destination (ou récepteur)* » **(DUBOIS J. et all, Op.cit., p. 90).** Le code tel qu'il a été défini par DUBOIS représente un moyen de communication utilisé entre deux interlocuteurs, qui permet de rétablir le contact entre eux.

En sociolinguistique, « *la codification, simple établissement d'une orthographe et d'une grammaire normative, n'est qu'un aspect du processus global d'adaptation de la langue au déploiement complexe des nouvelles fonctions* » **(BOYER H., sociolinguistique, territoire et objets, Op.cit., p. 168).**

CONCLUSION

Les cours de sociolinguistique représentent une synthèse générale des différents travaux menés par des spécialistes du domaine. Il est tout à fait clair que pour expliquer un phénomène linguistique bien déterminé, il est impératif de faire intervenir tout ce qui est lié au social, donc il existe une corrélation nette entre les phénomènes linguistiques d'une part et les phénomènes sociaux d'autre part. L'interdépendance entre ces phénomènes constitue une condition indispensable pour comprendre cette discipline des sciences humaines.

Durant tout au long de cette synthèse des cours, nous avons axé notre intérêt sur l'explication des différentes notions de la sociolinguistique, c'est-à-dire nous avons voulu au préalable définir les concepts théoriques de cette discipline, qui sont nécessaires au stade théorique, et pour les étudiants et pour toute personne qui s'intéresse à ce domaine. L'enchevêtrement des différents chapitres que nous avons présentés dans cette synthèse nous renseigne sur la liaison existante entre les différents phénomènes sociolinguistiques décrits, que ce soit la variation, les attitudes, le contact de langues et l'aménagement linguistique, ces concepts sont d'une importance capitale pour toute recherche en sociolinguistique.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLAOUA M., « Variations phonétiques et phonologiques en kabyle », In. *Etudes et Documents Berbères*, 11, 1994.
- BAYLON Ch., *Sociolinguistique : société, langue et discours*, Ed. NATHAN, Paris, 1996.
- BENIAMINO M., « Diglossie », In., MOREAU M-L., *Sociolinguistique, concepts de base*, Mardaga, Bruxelles, 1997.
- BOUKOUS A., « Aménagement de l'amazighe : pour une planification stratégique », In. *Revue ASINAG N° 3*, Ed. IRCAM, Rabat, 2009.
- BOUKOUS A., « Unité profonde et diversité de surface de la phonologie de tamazight », In. Collectif, *Actes du colloque international de Ghardaïa, Unité et diversité de tamazight T1*, Ed. E. P. B, Alger, 1991.
- BOYER H, *Éléments de sociolinguistique, Langue, communication et société*, Ed. DUNOD, Paris, 1996.
- CALVET L-J., *Sociolinguistique*, Ed. PUF, 1993.

- CALVET L-J et DUMONT P., *L'enquête sociolinguistique*, Ed. L'Harmattan, Paris, 1999.
- CHAKER S., « Un standard berbère est-il possible ? Entre réalités linguistiques et fictions sociolinguistiques », In. www.centrederechercheberbere.fr/tl-files/.../06%20CHAKER.pdf
-----, *Manuel de linguistique berbère 1*, Ed. Bouchene, Alger, 1991.
- Collectif, *Politique et aménagement linguistiques*, Ed. Bibliothèque nationale de Québec, Canada, 1987.
- Collectif., *Covariations pour un sociolinguiste : hommage à Jean-Baptiste MARCELLESI*, Ed. Université de Rouen, Paris, 1998.
- Collectif., « Les domaines de la sociolinguistique », In. *Sociolinguistique, territoire et objets*, s/d Henri BOYER, Ed. Delachaux et Niestlé S.A., Lausanne (Switzerland) Paris, 1996.
- COMITI J-M., « Théorie sociolinguistique et étude des comportements langagiers dans une communauté de langue minorée », In. *Actes du symposium linguistique franco-algérien du Corti*, Ed. Bastia, 1993.
- DAOUST D. et MAURAS J., « L'aménagement linguistique », In. Collectif, *Politique et aménagement linguistiques*, Ed. Bibliothèque nationale de Québec, Canada, 1987.
- DE ROBILLARD D., « Aménagement linguistique », In. MOREAU M-L., *Sociolinguistique, concepts de base*, Mardaga, Bruxelles, 1997.
-----, « Politique linguistique », In. MOREAU M-L., *Sociolinguistique, concepts de base*, Mardaga, Bruxelles, 1997.
- DE SAUSSURE F., *Cours de linguistique générale*, Eds. ENAG, Alger, 1990.
- DUBOIS J., et All, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Ed. Larousse, Paris, 1994.
- GALAND L., « Unité et diversité du vocabulaire berbère », In. *Atti Della SettimanaMaghribina*, Ed. Milano. Dott. A. GiuffréEditore, 1970.
- GUEUNIER N. « représentations linguistiques », In. MOREAU M-L., *Sociolinguistique, concepts de base*, Mardaga, Bruxelles, 1997.
- HADDADOU M-A., *Le guide de la culture berbère*, Ed. Ina-yas, Alger, 2000.
- HAMERS J-F et BLANC M., *Bilinguisme et bilinguisme*, Ed. Mardaga, Bruxelles, 1983.
- HAMERS J-F., « Emprunt », In. MOREAU M-L., *Sociolinguistique, concepts de base*, Mardaga, Bruxelles, 1997.
-----, « Calque », In. MOREAU M-L., *Sociolinguistique, concepts de base*, Mardaga, Bruxelles, 1997.

- KAHLOUCHE R., « Aménagement linguistique du berbère : quelle attitude prendre à l'égard de l'emprunt ? », In. *Actes de la 5^o rencontre de l'université d'été d'Agadir : l'enseignement/ apprentissage de la langue tamazight (berbère)*, Agadir, 1996.
- ., « L'enseignement d'une langue non aménagée au statut indéfini : Le berbère en Algérie », In. *Mémoires de la société linguistique de Paris*, Ed. Peeters, Paris, 2000.
- LABOV W., *Sociolinguistique*, Ed. Minuit, Paris, 1976.
- LAFONTAINE D., « Attitudes linguistiques », In. MOREAU M-L., *Sociolinguistique, concepts de base*, Mardaga, Bruxelles, 1997.
- MACKEY W-F., « Bilinguisme », In. MOREAU M-L., *Sociolinguistique, concepts de base*, Mardaga, Bruxelles, 1997.
- MARTINET A., *Eléments de linguistique générale*, Ed. Armand Colin, Paris, 1980.
- MOREAU M-L., *Sociolinguistique, concepts de base*, Ed. Mardaga, Bruxelles, 1997.
- NABTI A., « De quelques spécificités linguistiques du parler des AtYanni », In. *Cahiers de l'ILSL*, N° 22, 2007.
- TIGZIRI N., « Les langues dans les constitutions algériennes », Ed. Cahiers de l'ILSL, n° 17, Paris, 2004.
- « Attitude », In. *Encyclopaedia Universalis France S.A*, 1997.

II- LES TRAVAUX DIRIGÉS

1- Préliminaire

En semestre trois du système LMD, spécialité ‘‘linguistique et didactique des langues’’, nous avons soumis une liste de quinze (14) titres à nos étudiants, cette liste est répartie en fonction du programme semestriel, ce dernier se présente comme suit :

CHAPITRE I : La variation linguistique

CHAPITRE II : Les attitudes et les pratiques linguistiques

CHAPITRE III : Le contact de langues et le conflit linguistique

CHAPITRE IV : L’aménagement linguistique

2- Liste des exposés + une série de textes

En ce qui concerne la liste des travaux que nous avons soumise à nos étudiants, elle se présente comme suit :

- 1-Les domaines de la sociolinguistique.
- 2-La variation linguistique : concept et définition.
- 3-La variation dans les usages de la langue.
- 4-Les variables linguistiques et les variables sociales.
- 5-Les motivations sociales d’un changement phonétique.
- 6-La stratification de /r/ dans les grands magasins new-yorkais.
- 7-Les attitudes linguistiques et les représentations : concept et définition.
- 8-Les comportements et attitudes.
- 9-Les attitudes et les pratiques linguistiques.
- 10-Auto-valorisation sociale et ses effets sur le sentiment identitaire...
- 11-Langues en contact, langues en conflit.
- 12-Diglossie, norme et mélange de langues. Etude de comportements linguistiques de bilingues berbères (kabyle)-français.
- 13-Pratiques langagières et discours épilinguistique en Tunisie.
- 14-Les enseignes à Tizi-Ouzou : un lieu de conflit linguistique.

Chaque deux étudiants vont partager une seule thématique, ils sont tenus de respecter les normes méthodologiques en vigueur, qui sont les suivantes :

- 1- Une introduction
- 2- Une problématique
- 3- Un développement
- 4- Une conclusion
- 5- Une bibliographie

Les étudiants doivent commencer par une introduction où ils vont décrire, en général, le thème qui les concerne. Ensuite, ils vont proposer une problématique, soit directe ou indirecte, où ils vont montrer leurs objectifs à travers leur travail. Une partie analytique va suivre cette problématique, appelée "développement", c'est-à-dire, les étudiants vont développer leurs idées, en rapport avec la problématique posée au départ. Une partie finale, qui constitue une conclusion à l'exposé, là les étudiants doivent répondre à leur problématique, il faut qu'il y ait une liaison entre la conclusion et la problématique posée. En bibliographie, les étudiants présentent les ouvrages ou toute référence consultée, une bibliographie qui doit être présentée conformément aux normes méthodologiques et scientifiques.

Au cours de l'exposé oral, nous insistons sur la compréhension de la thématique proposée, une parole est accordée aux étudiants assistants pour poser leurs questions. Nous intervenons au fur et à mesure pour orienter le débat, et puis nous prendrons la parole pour poser nos questions. Un questionnaire préétabli est soumis à nos étudiants suivi par des réponses, des questions qui touchent, en particulier, le contenu général de chaque exposé, notre questionnaire est le suivant :

3- Le questionnaire

Nous allons maintenant présenter nos questions posées aux étudiants, en fonction de chaque thème suivi par des réponses. Notre questionnaire et son corrigé se présentent comme suit :

Exposé n° 1 . “Les domaines de la sociolinguistique”

1-QUESTION : Qu'est-ce-que la macro-sociolinguistique et la micro-sociolinguistique ?

- **RÉPONSE** :D'après Henri BOYER (COLLECTIF, S/D BOYER H, *Sociolinguistique, territoire et objets*,Ed. Delachaux et Niestlé, Lausanne (Switzerland) Paris, 1996, p. 10), il distingue entre les deux notions, **la macro-sociolinguistique** est définie comme : « *celle de la sociolinguistique des institutions, de la structure sociale, des types de variations, pratiques linguistiques des groupes* ».En revanche, **la micro-sociolinguistique** :« *concerne davantage les pratiques à la base, les enjeux circonscrits à telle pratique de communication, à telle interaction entre deux ou plusieurs interlocuteurs* ».

2-QUESTION :Quel est l'objectif des enquêtes sociolinguistiques ?

- **RÉPONSE** :En guise de réponse à cette question, **H. BOYER (p. 14)** répond en disant : « *L'un des objectifs de l'entretien d'enquête sociolinguistique est de recueillir, au-delà des particularités linguistiques et à travers un discours sur les usages de la langue / des langues, les images et les attitudes à travers lesquelles l'idéalisation se donne en général libre cours (le préjugé et le stéréotype aussi ...)* ».

3-QUESTION : Quel est l'impact des imaginaires sur la langue ?

-**RÉPONSE** :Selon **BOYER(p. 15)**, les imaginaires linguistiques ont un impact direct sur la langue : « *Il s'agit de la prise en compte, fondamentale pour la compréhension en profondeur des usages et des comportements sociolinguistiques, du poids des représentations sociolinguistiques sur ces usages et ces comportements* ».

4-QUESTION : Expliquez la citation :

‘‘Il semble que les Français entretiennent collectivement des imaginaires particulièrement tendus, comme le témoigne la quête sans faille de l’unilinguisme qui a illégitimé et réduit à des vestiges la diversité linguistique originelle du territoire devenu la France’’.

- **RÉPONSE :** A travers cette réponse de BOYER (p. 16), un historien de la sociolinguistique française, nous explique le problème de l’unilinguisme adopté en France et ses répercussions sur les comportements linguistiques des autres minorités, en disant : « *on peut parler d’idéologie de l’unification linguistique née sous la monarchie mais surtout développée après la Révolution, et qui n’est peut-être pas étrangère à la difficulté présente à maîtriser la concurrence internationale de l’anglais, d’autre part l’obsession du Bon Usage, qui vise à contrôler et à limiter autant que faire se peut la variation et la néologie* ». BOYER (p. 17) fait allusion aussi au discours de Pierre BOURDIEU et L. BOLTANSKI, qui n’ont pas tort de parler de ‘‘fétichisme de la langue’’ en disant : « *A propos des imaginaires des Français et de leur façon bien particulière de se représenter la diversité intra et interlinguistique. Toute une mouvance de la sociolinguistique française, prenant le relais de sociolinguistes espagnols, a dénoncé le caractère glottophagique de ce fétichisme et de l’idéal d’unilinguisme qu’il dque le français, déconsidérées grâce en particulier à la désignation infâmante de ‘‘patois’’* ».

5-QUESTION : Expliquez la citation : ‘en sociolinguistique la concurrence plus ou moins pacifique ou plus ou moins violentes de langues’’

- **RÉPONSE :** Suivant le concept de ‘‘diglossie’’, et selon la conception catalane : « *Il ne saurait être question de coexistence équilibrée entre deux langues concurrentes. S’il y a bien coexistence, c’est une coexistence problématique entre une langue dominante et une langue dominée. Et dans un contexte de domination, il y a forcément déséquilibre et instabilité, il y a forcément conflit et dilemme* ». (p. 19)

6- QUESTION : Qu’est-ce-que la sociopragmatique?

- **RÉPONSE** : Décrire des interactions verbales, des échanges langagiers plus ou moins ‘ordinaires’ en rapport avec les conditions sociales d’exercice et la situation de communication effective dans laquelle elles s’inscrivent.

Exposé n° 2 : ‘la variation. Concept et définition’

1- QUESTION : Quel est le principe de la théorie variationniste ?

- **RÉPONSE** : Les variationniste est un courant de la sociolinguistique, il s’intéresse au rôle déterminant de la structure sociale dans la variation linguistique et dans les comportements qui y sont associés. Selon Jean-Marie COMITI : « *Les chercheurs issus de ce courant mettent en relation étroite la variation et les groupes sociaux dans une théorie du changement linguistique* ». (COMITI J-M, « **Théorie sociolinguistique et étude des comportements langagier dans une communauté de langue minorée** », In. *Actes du symposium franco-algérien de Corti, Studu Corti édition Bastia, 1993, p. 26*).

Selon COMITI, les travaux de ce courant variationniste visent à mettre à jour les corrélations entre les comportements langagiers et les particularités sociales des individus ou des groupes d’individus.

Pierre THIBAUT, pour lui, en parlant de la variation linguistique, l’analyse de celle-ci : « *implique donc l’examen minutieux du contexte linguistique et discursif, de même que la prise en compte des caractéristiques sociales des locuteurs qui emploient les variantes à l’étude* ». (THIBAUT P., « **VARIATIONNISTE (L’APPROCHE)**, In. MOREAU M-L, *Sociolinguistique, concepts de base*, Ed. Mardaga, Bruxelles, 1997, p.286)

2-QUESTION : Quels sont les phénomènes linguistiques qui résultent lors de contact des variétés linguistiques ?

- **RÉPONSE** : En sociolinguistique, le contact de langues produit des phénomènes variés, entre autres, les attitudes ainsi que l’insécurité linguistique. Le plurilinguisme qui caractérise un territoire social bien déterminé engendre des prises de position diverses envers les idiomes en place. Les locuteurs, en fonction de certains facteurs sociaux expriment des attitudes

différentes à l'égard des langues ou des variétés linguistiques, des attitudes soient positives ou négatives, valorisantes ou dévalorisantes.

En fonction des situations sociales, et suivant le statut des langues en contact, les locuteurs se sentent en insécurité linguistique, c'est-à-dire un sentiment d'infériorité linguistique dû au statut inférieur de leur langue face à une autre langue dominante.

3- QUESTION : Comment les variationnistes procèdent-ils lors des analyses sociolinguistiques des phénomènes ?

- **RÉPONSE :** L'enquête du terrain, constitue le moyen indispensable utilisé par les variationnistes dans la recherche des phénomènes sociolinguistiques. Après le choix de l'échantillon, ils procèdent à une étude qualitative et quantitative. Pour atteindre leurs objectifs, ils utilisent aussi certains outils de recherche, il s'agit de l'entretien ou du questionnaire.

4- QUESTION : Est-ce-que la variation linguistique est souvent liée à la position sociale de ses locuteurs ?

- **RÉPONSE :** En sociolinguistique, la variation n'est pas souvent liée à la position sociale des locuteurs, il y a aussi les aspirations et les motivations sociales des locuteurs, ce qui donne lieu à un autre courant de la sociolinguistique, il s'agit du courant interactionniste.

Selon COMITI : « *Les interactionnistes privilégient l'individu et insistent sur la liberté dont il dispose pour effectuer des choix linguistiques en fonction du contexte dans lequel il interagit. De leur point de vue, tout locuteur, linguistiquement éduqué par la société dans laquelle il vit, possède un répertoire linguistique assez large pour adapter son discours à celui de son interlocuteur. Il module ses productions linguistiques en fonction de ses intérêts et de ses besoins au cours de l'interaction* » (p. 25).

Selon le point de vue des interactionnistes, l'individu dispose d'une certaine liberté dans ses choix linguistiques, en fonction de ses aspirations, ses sentiments ou ses besoins il module son interaction, donc il existe des facteurs liés à l'individu qui conduit son discours dans une interaction verbale.

5-QUESTION : L'analyse des comportements et les jugements produits par les membres d'une communauté diglossique révèle quoi ?

- **RÉPONSE** : Dans le contexte diglossique, les utilisateurs de la variété basse se trouvent en état "d'insécurité linguistique". Selon CALVET L-J : « *Il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas* » (CALVET L-J, *Sociolinguistique*, Ed. PUF, 1993, p. 47).

Dans le contexte de contact, les locuteurs évaluent la langue ou la variété de l'autre. Les langues dominantes exercent leur hégémonie sur les langues dominées, en retour, les locuteurs de ces dernières (langues dominées) se sentent en état d'insécurité linguistique car, pour eux, il existe un modèle plus prestigieux comparativement à leur modèle qu'ils ne pratiquent pas.

6-QUESTION : Est-ce-que cette vision est toujours juste et valable ?

- **RÉPONSE** : Non, les locuteurs des variétés dominées vont exprimer des attitudes opposées, ou bien une résistance face à leur situation. Ils vont revendiquer une certaine légitimité de leur variété. La variété basse ne demeure pas toujours basse, à travers les mouvements sociaux, la tendance peut changer en fonction du temps, et dans un contexte de domination, selon BOYER H qui reprend l'idée d'ARACIL: « *il y a forcément déséquilibre et instabilité, il y a forcément conflit et dilemme. Car, ou bien la langue imposée va se substituer lentement mais sûrement à la langue dominée (ce qui est le cas de figure le plus probable, l'histoire en témoigne), ou bien les usagers de cette langue dominée vont résister et œuvrer à sa normalisation, c'est-à-dire à son utilisation massive dans tous les domaines de la communication sociale, en toutes circonstances et ce, en respectant des normes d'usage (phonétiques, orthographiques, lexicales, grammaticales...)* » (pp. 19-20).

7-QUESTION : Quels sont les facteurs de la variation linguistique ?

- **RÉPONSE** : Certains linguistes, entre autres, André MARTINET et Ferdinand DE SAUSSURE expliquent le phénomène de la variation par certains facteurs. Pour Martinet, la variation est due au manque de contacts entre groupes, par contre Saussure propose l'éloignement géographique et plus particulièrement le temps.

Le manque de contacts constitue le facteur important de la variation linguistique, selon Martinet : « *ce n'est pas la distance par elle-même qui produit la différenciation linguistique mais le relâchement de contacts* » (MARTINET A., *Eléments de linguistique générale*, Ed. Armand Collin, Paris, 1980, p. 157).

Il justifie son point de vue en disant : « *si l'augmentation des distances est compensée par une amélioration des communications les comportements linguistiques resteront identiques* » (MARTINET A., p. 157).

Contrairement à Saussure, la variation linguistique n'est que la conséquence de l'éloignement géographique et temporel. Les différentes tribus qui occupent des territoires éloignés les uns des autres développent des particularismes sur les plans : phonétique, lexical et syntaxique, et la proportion de cette variation s'amplifie de plus en plus en fonction de cette distance qui sépare les groupes en question.

Ferdinand DE SAUSSURE fait aussi allusion au facteur "temps" qu'il considère comme la principale cause de la variation linguistique, pour bien expliquer son avis il a donné l'exemple d'une île en disant : « *une petite île, par exemple, était transportée par des colons sur un autre point également délimité, par exemple une autre île. Au bout d'un certain temps on verra surgir entre la langue du premier foyer (f) et celle du second (f') des différences variées, portant sur le vocabulaire, la grammaire, la prononciation, etc.* » (DE SAUSSURE F., *Cours de linguistique générale*. Eds. ENAG, Alger, 1990, p. 237).

8- QUESTION. Expliquez cette définition :

« *La variation est une paire (phonétique, lexicale, syntaxique) constituée de formes orales synchroniquement attestées corrélées à une même interprétation sémantique* ».

- **RÉPONSE :** Cette citation est répartie en trois parties :

1- Une paire phonétique : c'est-à-dire dans la production verbale, les sons sont réalisés différemment selon les régions, on parle dans ce cas de variation régionale ou géographique. Un phonème connaît différentes réalisations phonétiques et articulatoires selon les régions.

2- Une paire lexicale : c'est-à-dire, les objets sont nommés différemment selon les régions en utilisant des lexèmes différents, on parle dans ce cas de variation lexicale, qui touche en particulier les lexèmes de la même langue.

3- Une paire syntaxique : C'est-à-dire l'ordre des unités linguistiques dans l'énoncé diffère aussi d'une région à une autre.

Toutes ces productions verbales existent sur le plan synchronique, c'est-à-dire toutes ces variantes sont attestées dans une période synchronique bien déterminée. Toutes ces variantes partagent une même signification et un même sens.

Exposé n°3 : "La variation dans les usages de la langue"

1-QUESTION : Pourquoi certains locuteurs apprécient une langue et déprécient une autre ?

- **RÉPONSE :** Les comportements linguistiques des locuteurs sont intimement liés à des considérations sociales. Les préjugés, les opinions reflètent les attitudes adoptées face aux langues ou variétés linguistiques bien déterminées. Ces attitudes peuvent être positives ou négatives, appréciatives ou dépréciatives. Une langue qui possède une norme est une langue dominante, cette dernière se trouve en position de force par rapport à un dialecte, le côté symbolique de la langue joue un rôle primordial sur les comportements linguistiques des locuteurs.

2- QUESTION : Est-ce que la variation peut souvent affecter l'intercompréhension entre les locuteurs ?

- **RÉPONSE :** Selon Martinet, la variation linguistique est due au manque de contacts entre les locuteurs, la communication sera fluide si les contacts sont améliorés entre les interlocuteurs, donc plus de contacts l'intercompréhension sera assurée, tel qu'il a justifié dans ce passage : « *si l'augmentation des distances est compensée par une amélioration des communications les comportements linguistiques resteront identiques* » (MARTINET A., p. 157).

3- QUESTION : Pourquoi on parle des usages de la langue ?

- **RÉPONSE** : La variation linguistique est un phénomène bien attesté dans toutes les langues. L'usage des langues varie d'une situation à une autre suivant des facteurs sociaux variables. Selon Henri BOYER : « *De sorte que ce qui est à l'œuvre, dans toute manifestation linguistique, ce n'est pas la langue, une, homogène et stable, mais des usages portés par des discours particuliers, chaque fois différents et chaque fois uniques, déterminés par tous les facteurs entrant en jeu dans la communication* » (BOYER H, *Eléments de sociolinguistique, langue, communication et société*, Ed. DUNOD, Paris, 1996, p. 18).

Plus loin encore, BOYER évoque les registres de discours en fonction de situations diverses, c'est-à-dire, une variété de situations implique des usages différents de la langue, tel qu'il a cité dans ce passage : « *Ainsi la langue s'avère être un phénomène abstrait qui ne peut s'appréhender que par les différents usages qui en sont faits. On parle souvent de "registre de langue", en se référant à des situations (familiales, soutenues) posées comme immuables, auxquelles correspondrait un usage invariant* » (p. 18).

4-QUESTION : Expliquez les citations suivantes :

*« nul n'est censé ignorer la norme et nul n'est épargné par ses enjeux sociaux ».

* Selon Rayan : « En dépit de la domination d'une variété sur l'autre, en dépit de l'inculcation d'une variété légitime par l'autre, les variétés non prestigieuses subsistent ».

*Selon Bell : « La variable "auditoire" conditionne la variation stylistique »

- **RÉPONSE** : Selon BOYER, la norme est le modèle de référence pour tout locuteur, il doit s'inspirer de ce modèle pour le bon usage de la langue : « *La norme (au sens de la langue que l'on doit parler) est donc un discours d'autorité, fixé par une institution (d'Etat), chargée de créer une langue homogène faite pour être parlée par un usager idéal, une langue standard, de partout et de nulle part, uniforme, polie, débarrassée de toute "impureté"* » (p. 21).

Donc, dans la première citation, la norme est imposée au locuteur malgré lui, cette norme constitue un fil conducteur ou un vecteur d'une idéologie dominante.

La citation de Rayan nous montre une certaine résistance chez les utilisateurs de variétés dominées. En tenant compte de la vision catalane sur la diglossie, les rapports entre les variétés ne sont pas stables, au contraire ils sont conflictuels, et la variété basse pourra être une variété haute en fonction de l'évolution dans le temps.

Dans la citation de Bell, la variable "auditoire" conditionne la variation stylistique, car tout changement de thèmes conversationnels se fait en fonction de l'auditoire, le contexte

influe sur les pratiques linguistiques. Le discours relève de stratégie verbale, le choix de discours se fait en fonction de la situation, et la présence d'un locuteur d'un statut élevé dans la société exige un contrôle strict de la parole.

5-QUESTION : Expliquez la citation suivante :

On dit que l'école est l'apanage de l'Etat.

- **RÉPONSE :** L'école joue un rôle stratégique dans la transmission de la norme, BOYER reprend l'idée de A. CHERVEL et énumère les enjeux de l'école comme suit (p. 22):

- L'école impose à l'enfant une langue uniforme qu'il n'utilisera pas souvent ailleurs.

- L'école habitue l'enfant non seulement à concevoir les réalités de la langue, mais à réprimer son goût naturel de la parole pour substituer à la spontanéité langagière une pratique écrite conforme à des normes rigoureuses.

- L'école impose à l'enfant de faire des phrases tout en ayant du mal à définir ce qu'est une phrase.

QUESTION 6 : Qu'est-ce-qu'un marché linguistique ?

- **RÉPONSE :** Le contact de langues implique une présence simultanée de codes linguistiques différents, l'échange communicatif entre interlocuteurs établit un rapport réciproque entre eux. Les langues sont des produits sociaux, si nous reprenons la vision de Ferdinand DE SAUSSURE, une représentation sociale qui symbolise chaque système linguistique en usage dans une sphère sociale aussi. Dans le cadre de contact, les sociolinguistes utilisent la notion de "marché linguistique", donc les langues sont évaluées sur la base de leur valeur qu'elles peuvent acquérir dans la société, selon Cécile BAUVOIX, les marchés sont définis comme : *«L'ensemble des conditions politiques et sociales d'échange des producteurs-consommateurs. Marché doit donc s'entendre ici de façon très large, comme toute pratique symbolique ayant un caractère social»* (BAUVOIX C. « **Marché linguistique** », In. MOREAU M-L, *Sociolinguistique, concepts de base*, p. 204).

En termes de valeur, les langues dominantes s'imposent et exercent une certaine hégémonie linguistique sur les langues dominées. Etre doté d'une norme inculquée à un

système linguistique particulier sa légitimité, le poids de la norme est déterminant et primordial, selon Cécile BAUVOIX : « *Les marchés de la norme dominante sont ceux de la langue de prestige (cf. prestige apparent), alors que les marchés francs sont liés à la notion de prestige latent, régis par des lois qui leur sont propres, c'est-à-dire dans des espaces propres aux classes dominées, repaire ou refuge des exclus, dont les dominants sont de fait exclus, au moins symboliquement* »(p. 204).

Exposé n°IV : "Les variables linguistiques et les variables sociales"

1- QUESTION Qu'est-ce-qu'il faut retenir de l'enquête de Labov ?

- **RÉPONSE :** William LABOV est le père fondateur de la sociolinguistique variationniste, ses travaux sont des références incontournables aux autres sociolinguistes, ces derniers s'inspirent de ses enquêtes dans leurs recherches sur les divers phénomènes en rapport avec la langue.

CALVET L-J, dans son ouvrage "sociolinguistique" a consacré tout un chapitre sur "les variables linguistiques et les variables sociales". Dans le chapitre IV, CALVET a résumé les enquêtes de William LABOV dans le souci de transmettre deux principes fondamentaux :

- 1- Un principe méthodologique
- 2- Un principe théorique

Selon CALVET (pp.63-64), ce qu'il faut retenir de la démarche de LABOV, sur le plan méthodologique, est :

- 1- L'idée de rechercher une (ou des) variables fréquentes, apparaissant souvent dans la structure linguistique, variables dont la distribution doit être fortement stratifiée.
- 2- La mise au point d'une méthodologie faisant ressortir ces variables dans les textes produits par les locuteurs.
- 3- La recherche de corrélation entre cette distribution de traits linguistiques et une distribution de traits sociologiques.

En parallèle, et sur le plan théorique, il faut souligner que la démarche consistant à travailler sur les variantes phonétiques ne met pas en cause les grands principes de la linguistique structurale, mais que les résultats, la prédictibilité de la variation linguistique

selon la définition sociale des locuteurs, constituent une remise en cause de cette linguistique.

Selon Henri BOYER : « *Ce premier travail de Labov est exemplaire, en ce qu'il anticipe tant de point de vue méthodologique que des conclusions théoriques, sur les études ultérieures conduites à New York et à Philadelphie* » (BOYER H, *Sociolinguistique, territoires et objet*, p. 42). Selon toujours BOYER(p.43), la démarche de LABOV est gouvernée par une double perspective :

- 1- Obtenir une représentation de la variation de la langue dans les différentes strates de cette communauté (sous-prolétariat, classe ouvrière, petite bourgeoisie, moyenne et haute bourgeoisie) ; c'est là l'objet des enquêtes proprement dites.
- 2- Mettre en évidence des attitudes sociales vis-à-vis de la langue, dégager donc la signification sociale attribuée par les newyorkais aux variantes étudiées ; c'est l'objet des tests de réaction subjective.

2-QUESTION : Qu'est-ce-que le paradoxe de l'observateur ?

- **RÉPONSE** : Le recueil d'informations pertinentes est l'objectif principal de William LABOV dans ses enquêtes, en revanche, l'enquêteur est souvent confronté à des obstacles variés. Pour atteindre ses objectifs, LABOV évite parfois de démontrer son identité comme enquêteur. Ceci pour ne pas influencer négativement sur les réponses des enquêtés, tel qu'il est souligné par BOYER (p. 46): « *Conscient des limites de la situation d'entretien et de ce qu'il nomme "le paradoxe de l'observateur"(le fait qu'un sujet enregistré se mette aussitôt à contrôler son langage), Labov va manipuler la relation d'interview de telle sorte que les productions linguistiques y varient du style le moins formel (enregistrement clandestin de la phase préparatoire à l'entretien, intervention de familiers de l'interviewé qui vont faire basculer la situation dans l'informalité), au style le plus formel (lecture d'un texte, lecture de paires minimales...), de façon à recueillir un large éventail des variantes de /r/* ».

3- QUESTION :Expliquez la citation suivante:

Selon P. Bourdieu : « *un discours n'est pas seulement un message, c'est aussi un produit* ».

- **RÉPONSE** : Pierre BOURDIEU établit une comparaison entre les langues et les produits sur le marché économique. Cette métaphore a pour finalité de faire un rapprochement direct entre la langue en tant qu'outil de communication, représenté différemment selon les locuteurs dans les différents contextes sociaux, et le produit fabriqué et vendu dans un marché et qui est évalué suivant sa qualité. Selon CALVET (p. 74) : « *Le discours n'est pas seulement un message destiné à être déchiffré ; c'est aussi un produit que nous livrons à l'appréciation des*

autres et dont la valeur se définira dans sa relation avec d'autres produits plus rares ou plus communs ».

En parlant toujours du marché linguistique, la langue acquiert une certaine image symbolique dans la société, ses fonctions lui permettent de gagner une certaine légitimité symbolique auprès de ses locuteurs ou autres sujet-parlants. Selon CALVET (p. 75) : *« L'échange linguistique est aussi un échange économique, qui s'établit dans un certain rapport de forces symbolique entre un producteur, pourvu d'un certain capital linguistique, et un consommateur(ou un marché), et qui est propre à procurer un certain profit matériel ou symbolique ».*

4- QUESTION : Quel est l'échantillon qui a été étudié par Labov à Harlem ? Pourquoi ?

- **RÉPONSE :** LABOV s'est intéressé dans ses enquêtes sur le parler des jeunes de Harlem, pour lui, ce problème est éminemment pratique. Le choix de cet échantillon est lié, en particulier, à décrire et à déterminer les causes de leur échec scolaire, ainsi que leurs difficultés dans l'apprentissage de la lecture.

LABOV s'est intéressé aux enfants "des ghettos urbains", qui se composent essentiellement de membres de la culture vernaculaire des rues, et qui sont rejetés par le système scolaire. LABOV pense que (CALVET L-J, p. 68): *«Le vernaculaire noir américain qui possède ses propres règles et présente un tel nombre de formes "non standards" qu'il est vain de vouloir les décrire en termes d'écarts par rapport à la norme ».*

L'intérêt accordé par LABOV à l'étude du parler de Harlem s'inscrit dans une perspective bien déterminée, il s'agit de montrer l'importance de ce parler de part son autonomie linguistique par rapport à l'anglais standard. Selon LABOV, le parler de Harlem possède ses propres règles qu'il ne faut pas négliger, d'où justement l'échec scolaire important chez ses enfants, donc il est plus que souhaitable de prendre en considération de ce parler.

5-Quelle est la conclusion de LABOV à travers cette enquête ?

- **RÉPONSE :** Selon LABOV (p. 68), les raisons de l'échec scolaire chez les enfants de ces ghettos noirs américains ne sont pas liées à leur manque de compétence, mais : *« que les*

difficultés d'apprentissage de l'anglais chez les jeunes Noirs sont le produit de conflit entre deux ensembles, leur "vernaculaire" et l'anglais standard ».

Selon LABOV (p. 68), le vernaculaire noir américain par rapport à l'anglais standard ne présentent pas assez de distinctions : « *mais d'un sous-système distinct au sein de la grammaire générale de l'anglais ou encore un système distinct étroitement relié à l'anglais standard, mais néanmoins séparé des dialectes blancs qui l'entourent par un certain nombre de différences stables et systématiques ».*

Exposé n°V : "Les motivations sociales d'un changement phonétique"

1-QUESTION : Qu'est-ce qui a poussé Labov à faire cette enquête ?

- **RÉPONSE :** Sur le plan sociolinguistique, LABOV a voulu montrer les raisons sociales d'un changement phonétique. Les Vineyardais, c'est-à-dire, les habitants de l'île Martha's Vineyard centralisent le premier élément des deux diphtongues /ay/ et /aw/, donc au lieu de prononcer la voyelle /a/, ces locuteurs ont tendance à prononcer /e/. L'occurrence importante de cette prononciation, autrement dit, la croissance de ces variables centralisées ou leur fréquence importante a poussé LABOV à effectuer une enquête auprès des habitants de cette île. Donc : « *Il part à la recherche de corrélations entre ce trait linguistique (la centralisation des deux diphtongues) et des traits sociologiques : distribution de la centralisation selon la répartition géographique (basse île/haute île), distribution selon les groupes sociaux (pêcheurs, fermiers, autres), selon l'ethnie d'origine (anglais, portugais, indiens), etc » (CALVET L-J, p. 63).*

2-QUESTION : Comment Labov a fait son enquête ?

- **RÉPONSE :** LABOV a appliqué une méthodologie bien étudiée. Au cours de son enquête, il a utilisé des interviews formelles enregistrées (liste de mots, questions, lecture de mots où apparaissent ces diphtongues. LABOV a précédé son enquête par des observations directes, il

a réparti le terrain de son enquête en deux, la basse île et la haute île, il a choisi un échantillon varié, entre fermiers, pêcheurs, etc. Cette façon de procéder lui permet de cerner globalement la nature sociale de ce phénomène de centralisation, qui reste bien entendu, un phénomène exceptionnel qui demande une enquête approfondie.

3-QUESTION : Quelle est la vision de Labov vis-à-vis de l'étude diachronique ?

- **RÉPONSE :** La linguistique diachronique s'intéresse aux phases successives de la langue, c'est-à-dire, l'aspect évolutif de tout le système linguistique. Pour cerner cette étude, il faut comparer toutes les phases successives dans le temps, donc il faut prendre en considération toute l'évolution de la langue.

LABOV n'a pas prêté une attention particulière à la diachronie, au contraire : « *Il écarte l'étude diachronique traditionnelle (menée en temps réel et qui compare des états de langue appartenant à des synchronies différentes), pour étudier le changement à partir des données de l'enquête synchronique ; c'est même là l'hypothèse fondamentale de Labov : la variation observée en synchronie est en fait le changement linguistique* » (BOYER H, p. 39).

4-QUESTION : Quelle est la réaction des Vineyardais à l'égard des touristes ?

- **RÉPONSE :** Les Vineyardais vivent grâce à la pêche, pendant les deux mois de l'été leur île connaît un afflux important des touristes. L'invasion de l'île par les touristes est différemment appréciée par les insulaires (habitants de l'île) : « *L'afflux des touristes provoque dans la population des réactions ambivalentes mêlant hostilité et effort pour développer encore davantage le tourisme* » (BOYER H, p. 40).

Pour certains Vineyardais, la présence des touristes sur leur île constitue une menace pour leur métier de pêche, car il y a parmi les touristes qui viennent s'investir avec des moyens modernes, ce qui va provoquer un affaiblissement du rendement des pêcheurs. En parallèle, il y en a d'autres Vineyardais qui apprécient positivement la présence des touristes, car ils sont la source de financement et ils gagnent plus d'argent avec le tourisme.

5-QUESTION : Que dites-vous à propos des pêcheurs ?

- **RÉPONSE :** Les pêcheurs est le groupe qui centralisent beaucoup plus les deux diphtongues. Le phénomène de centralisation est beaucoup plus attesté chez le groupe de pêcheurs comparativement à d'autres groupes. Selon BOYER (p. 41) : « *Le renforcement de la centralisation s'est opéré parmi les pêcheurs de Chilmark, les plus anciens habitants de la haute île, qui constituent le groupe le plus uni et le plus réfractaire à l'invasion touristique* ».

6-QUESTION : Quelle est la conclusion générale de cette enquête ?

- **RÉPONSE :** La centralisation des diphtongues est l'indicateur de l'identité des Vineyardais, à travers ce phénomène, ils veulent exprimer leur attachement à l'île. LABOV conclue que la centralisation des diphtongues est un marqueur d'appartenance à la communauté insulaire.

Exposé n° VI : 'La stratification de (r) dans les grands magasins New-yorkais'

1-QUESTION : Quelle est la différence entre l'enquête de Martha's Vineyard et celle de New-York ?

- **RÉPONSE :** La distinction entre les deux enquêtes est significative. Selon LABOV, à Martha's Vineyard il a montré un conflit en terme social entre les insulaires et les touristes, en parallèle, à New-York les rapports de force et les conflits sont absents, donc le terrain et l'espace enquêtés sont pacifiques.

2-QUESTION : Qu'est-ce-que le phénomène d'accommodation linguistique ?

- **RÉPONSE :** Le phénomène de l'accommodation linguistique est une stratégie dans les interactions verbales, le locuteur manipule son discours en fonction de son interlocuteur. Selon Caroline JUILLARD : « *le processus d'accommodation linguistique opère selon ce principe : la théorie rend compte des changements de style dans le déroulement de conversations, et prend donc en compte la dimension de la variation interpersonnelle dans l'interaction* » (JUILLARD C, In. MOREAU M-L, p. 12).

3-QUESTION : Pourquoi Labov s'est intéressé beaucoup plus à la petite bourgeoisie ?

- **RÉPONSE** :LABOV s'est intéressé à la petite bourgeoisie car c'est un groupe qui est sensible aux pressions des classes supérieures, il emploie plus de variations stylistiques. Selon BOYER : « *Il s'agit du groupe le plus sensible aux pressions d'en-dessus et aux marques de prestige employées par les membres des classes supérieures ; du groupe le plus normatif dans ses jugements, condamnant vigoureusement les variantes stigmatisées qu'il emploie lui-même en style familier, c'est enfin le groupe qui présente la plus importante variation stylistique* » (BOYER H, p. 48).

4-QUESTION : Cette réaction de la petite bourgeoisie traduit chez Labov un comportement, lequel ?

- **RÉPONSE** : Un sentiment d'hypercorrection est traduit chez cette classe de la petite bourgeoisie, à travers l'imitation excessive de la haute bourgeoisie sur le plan linguistique, cette classe tombe dans des erreurs ex. lawr (law''loi''), idear (idea''idée''). L'hypercorrection : « *relève à la fois de l'application déplacée d'une règle imparfaitement maîtrisée et d'un imaginaire de la norme (le locuteur perçoit son intention phonique mais non pas le son qu'il émet réellement)* » (BOYER H, p. 48).

5-QUESTION : Le phénomène d'hypercorrection témoigne de quoi ?

- **RÉPONSE** : L'hypercorrection témoigne de l'insécurité linguistique de son locuteur, selon BOYER H : « *Cette hypercorrection est constitutive d'un état d'insécurité linguistique qui est la conséquence de la position de ce groupe dans la hiérarchie sociale, c'est-à-dire de son aspiration à s'élever socialement et de son désir de ne pas être assimilé au groupe inférieur* » (p. 48).

6-QUESTION : Comment Labov définit la communauté linguistique et pourquoi il l'a définie ainsi ?

- **RÉPONSE** :LABOV définit la ‘‘communauté linguistique’’ Comme un groupe partageant les mêmes normes quant à la langue. Il l’a définie ainsi car il a constaté une distorsion entre les pratiques effectives et les attitudes linguistiques.

D’après BOYER, et en guise de conclusion par rapport aux enquêtes de LABOV, il disait que :*«à l’inverse de ce que Martha’sVineyard exhibait, la force des contradictions sociales dans la variation linguistique, la stratification obtenue à New-York exclut toute représentation conflictuelle de la vie sociale et délivre une conception de la communauté linguistique comme espace hiérarchique et pacifique dans lequel les rapports de force et les conflits de normes et de valeurs sont étrangement absents »*(p. 46).

Exposé n°VII : ‘‘Les attitudes linguistiques et les représentations : Concepts et définitions’’

1-QUESTION : D’où vient le terme ‘‘attitude’’ ?

- **RÉPONSE** :Cette notion est d’origine latine ‘‘aptitudo’’, utilisé en physique pour traiter par exemple l’état de la matière puis elle se transpose au moral (psychologie)...

2-QUESTION : Quelle est la différence entre attitude et représentation ?

- **RÉPONSE** :‘‘Attitude’’ relève des méthodes de la psychologie sociale, dont les fameuses enquêtes de Wallace Lambert au Canada où cette notion est beaucoup plus utilisée. En revanche, ‘‘les représentations’’ leur objet est l’étude des cultures et des identités, et elle relève des méthodes ethnologiques.

3-QUESTION : Qu’est-ce-que le phénomène ‘‘d’auto-dépréciation’’, et donnez-moi un exemple d’un travail qui a été fait ?

- **RÉPONSE** :C’est dévaloriser son propre parler car il existe un autre parler plus prestigieux qu’il n’utilise pas. Le travail est celui de W. Lambert au Canada où il a analysé les comportements linguistiques des deux communautés, les francophones et les anglophones.

4-QUESTION : Qu'est-ce-qu'une échelle d'attitude ?

- **RÉPONSE :** C'est un moyen utilisé sous forme d'une échelle pour évaluer les attitudes avec des différenciateurs sémantiques, sociaux et psychologiques.

5-QUESTION : Les études sur les attitudes sont développées avec l'émergence de deux champs scientifiques, lesquels ?

- **RÉPONSE :** Un courant variationniste sous l'impulsion de William LABOV, et un courant interactionniste qui relève de la psychologie sociale du langage avec les travaux de Wallace LAMBERT.

6-QUESTION : Quel est le but de travailler sur les attitudes et les représentations ?

- **RÉPONSE :** L'étude sur les attitudes et les représentations linguistiques permet à décrire certains phénomènes, entre autres, le changement linguistique, l'aménagement linguistique, et pourquoi certaines variétés subsistent d'autres disparaissent.

7-QUESTION : Quel est le rapport entre attitude et représentation ?

- **RÉPONSE :** Il y a un rapport de complémentarité entre les deux concepts, ils sont liés, c'est comme deux faces de la même monnaie.

Exposé n° VIII : "Les comportements et attitudes"

1-QUESTION : Quelle est la critique de Calvet L. J par rapport à la définition de la langue ?

- **RÉPONSE :** La langue est définie comme instrument de communication, donc CALVET critique cette définition qui considère la langue comme un instrument qu'on utilise et qu'on remet à la fin de son usage, selon CALVET, il faut tenir compte des sentiments et des représentations linguistiques.

2-QUESTION : Quel est le constat de Peter Trudgill sur la variable "sexe" ?

- **RÉPONSE :** Peter TRUDGILL a travaillé sur la variable "sexe", le rôle de la femme dans la société et leurs attitudes à l'égard de la langue de prestige. Selon Petr TRUDGILL, Les femmes valorisent et utilisent les formes de prestige et les variétés légitimes.

3-QUESTION : Que dites-vous à propos de deux espaces rural-urbain et leur impact sur la valeur d'une langue ?

- **RÉPONSE :**L'espace urbain joue un rôle important dans la promotion des langues, la langue utilisée et pratiquée en ville est plus valorisée par rapport à celle utilisée dans l'espace rural et l'inverse est aussi juste, il se peut que la ville constitue une menace pour une langue (ex. la ville de Tizi-Ouzou où domine le français).

4-QUESTION : Dans quel but un locuteur essaie d'acquérir la variété prestigieuse ?

- **RÉPONSE :**Pour des raisons sociales, les locuteurs tentent d'acquérir les formes de prestige, c'est l'exemple du travail de LABOV sur les motivations sociales d'un changement phonétique, réalisé sur l'île Martha's Vineyard et l'histoire d'Eliza Doolittle une vendeuse de fleur comme l'a cité CALVET L-J dans son ouvrage 'Sociolinguistique'.

5-QUESTION : Qu'est-ce-que la liaison non-enchaînée ?

- **RÉPONSE :**C'est faire la liaison sans enchaîner avec la voyelle suivante, c'est l'exemple du travail réalisé par Pierre ENCREVE sur le discours des hommes d'Etat français, c'est l'exemple : je suiz-ému). Selon le chercheur : « *il ne faudrait surtout pas conclure du fait que nous avons établi la réalité linguistique de la liaison sans enchainement dans la parole publique des hommes politiques que c'est un trait qui leur appartient en propre. Certainement pas (...)* »(CALVET L-J, p. 57).

6-QUESTION : Quel est le facteur important du changement linguistique ?

- **RÉPONSE :**Le facteur important du changement linguistique est le facteur extralinguistique (social). La langue évolue en fonction des besoins sociaux, la langue selon DE SAUSSURE Ferdinand est un produit social, et l'individu ou la famille en général ont un impact direct sur le changement linguistique.

7-QUESTION Quelles sont les étapes du changement linguistique selon Labov ?

- **RÉPONSE :**Selon LABOV, le changement linguistique passe par les étapes suivantes :

- a. A l'origine le changement se réduit à une variation
- b. Le changement se propage et se voit adopter par tant de locuteurs

c. Le changement s'accomplit et a pour conséquence élimination des formes rivales.

Exposé n°IX : "Attitudes et pratiques linguistiques"

1-QUESTION : Expliquez la citation et dites pourquoi : « *Ainsi les locuteurs algériens qui intériorisent la péjoration de leur dialecte arabe ou berbère s'efforceront dans les situations formelles de n'utiliser que l'arabe prestigieux (dit "classique" ou "moderne" ».*

- RÉPONSE : Si en prend en considération les divers contextes, nous pouvons signaler deux : Un contexte formel et un contexte informel. Les interactions verbales, ou bien entendu, les pratiques linguistiques des locuteurs sont influencées par la nature du contexte. Dans le contexte formel, les locuteurs algériens utilisent les langues de l'administration, ou les langues officielles car le contexte l'impose. En revanche, par l'effet d'insécurité linguistique dû au rapport de leur langue vis-à-vis des langues dominantes, les algériens ont tendance à utiliser l'arabe classique ou moderne.

2-QUESTION : Quelle est l'origine de l'activité métalinguistique ?

- RÉPONSE : L'activité métalinguistique est bien liée au discours officiel qui est dominant ou autorisé (pouvoir, classe sociale, enseignants, grammairiens...). Les rapports conflictuels sont toujours vivants ou inscrits dans une longue tradition culturelle qui existent entre les différents groupes linguistiques.

3-QUESTION : Qu'est-ce-que l'intuition des locuteurs ?

- **RÉPONSE :** leur sentiment linguistique, connaissance directe. La distinction entre la sociolinguistique et la grammaire réside dans le fait les grammairiens utilisent leur intuition dans l'établissement des règles grammaticales d'une langue, contrairement aux sociolinguistes qui travaillent sur le discours réellement énoncé par ses locuteurs dans des situations concrètes.

4-QUESTION : Quel est le rapport qui existe entre les attitudes linguistiques et les pratiques langagières ?

- **RÉPONSE :** Il existe un rapport réciproque entre les attitudes et les pratiques linguistiques. Les attitudes peuvent être favorables ou défavorables, appréciatives ou dépréciatives à l'égard des langues pratiquées dans les situations de communication. Les deux concepts sont interdépendants et indissociables.

5-QUESTION : Expliquez l'état des langues des colonisés pendant la période coloniale en Algérie ?

- **RÉPONSE :** Les langues des colonisés sont dévalorisées et dépréciées durant la période coloniale. Le colonisateur français a adopté une politique d'acculturation du peuple algérien où il a imposé la langue française. Sans oublier aussi le travail des pères blancs qui a contribué dans la substitution des langues algériennes par la langue du colonisateur.

6-QUESTION : Le report de paroles dire par exemple [shabwah, shabtsitsi] nous renseigne sur quelque chose, laquelle ?

- **RÉPONSE :** Le report de paroles nous renseigne sur l'origine géographique de ses locuteurs, c'est un indicateur d'appartenance géographique de ses locuteurs, comme il nous renseigne aussi sur le conflit social et le conflit linguistique des groupes sur le territoire algérien, c'est une manière de ridiculiser le parler de l'autre, c'est l'expression d'une attitude négative.

Exposé n°X : "Auto-valorisation sociale et ses effets sur le sentiment identitaire"

1-QUESTION : Quelles sont les causes principales du rétrécissement de l'aire du berbère en Algérie et au Maghreb en général ?

- **RÉPONSE :** D'après Rabah KAHLOUCHE l'aire du berbère en Algérie et au Maghreb en général s'est rétrécie pour des raisons liées à la politique linguistique adoptée par l'Etat, c'est-à-dire l'arabisation, et l'école aussi a joué son rôle dans l'enseignement d'une seule langue, car le plurilinguisme est considéré comme une menace pour l'unité nationale.

2-QUESTION : L'émigration a-t-elle des incidences négatives sur le mode de vie et social des Kabyles ?

- **RÉPONSE :** → Non, L'émigration a des incidences positives sur le mode de vie et social des Kabyles, car avec l'argent gagné il a servi dans l'éducation des Kabyles, ils ont instruit leurs enfants. L'école a formé des instituteurs qui ont servi dans l'administration algérienne grâce justement à l'émigration.

3-QUESTION : Que dites-vous à propos de l'élite kabyle pendant la guerre ?

- **RÉPONSE :** L'élite kabyle a joué prépondérante dans la libération de l'Algérie, tels qu'Abane (l'architecte de la révolution), Krim Belkacem, Féraoun et Mammeri avec leurs écrits ont transmis vers l'extérieur les vérités sur la guerre d'Algérie.

4-QUESTION : Le mouvement identitaire s'est levé contre quoi ?

- **RÉPONSE :** Le mouvement identitaire s'est levé contre l'occupation française, ainsi que la marginalisation de l'identité berbère par le socle arabo-islamique.

5-QUESTION : Quelle est l'incidence du mouvement identitaire sur la représentation du soi-kabyle ?

- **RÉPONSE :** Le mouvement identitaire a un impact direct sur la représentation du soi-kabyle, les Kabyles sont fiers de leur origine, pour eux c'est une fierté d'être kabyle, et le Kabyle déclare haut et fort son identité, c'est un indice d'une sécurité linguistique.

6-QUESTION : Pourquoi à Alger l'arabe est la langue utilisée par les commerçants kabyles ?

- **RÉPONSE** :Avec la politique d'arabisation, il y a cette peur de sanction par l'Etat notamment pendant la période de Boumediène, alors les commerçants kabyles ont conscience que les algérois sont arabisés.

7-QUESTION : Expliquez la citation :

« *En revanche à Tizi-ouzou où subsiste une communauté arabophone constituée des premières familles habitant la ville et laissée derrière eux par les Turcs, le bilinguisme semble évolué en faveur du berbère* ».

- **RÉPONSE** :Avec l'exode rural et la descente en masse des villageois ce phénomène social a modifié la ville de Tizi-Ouzou, donc la minorité arabophone tend à intégrer la communauté kabyle dominante afin d'éviter les barrières linguistiques.

Exposé n° XI : "Langues en contact langues en conflit"

1-QUESTION : Qu'est-ce-que la répartition fonctionnelle d'une langue ?

- **RÉPONSE** :En sociolinguistique, ce concept désigne le domaine d'utilisation des langues.

2-QUESTION : Quel type de rapport qu'entretiennent les langues en contact ?

- **RÉPONSE** :Deux types de rapports :Un rapport complémentaire c'est le cas de l'arabe dialectal et l'arabe classique, et un rapport conflictuel (cas de diglossie) c'est le cas del'arabe classique et le berbère.

3-QUESTION : Quels sont les phénomènes linguistiques qui renforcent le conflit linguistique ?

- **RÉPONSE** :Les attitudes linguistiques, les représentations et les préjugés renforcent le conflit linguistique, l'attitude dévalorisante à l'égard d'une langue implique chez le locuteur de cette langue un malaise sur le plan linguistique.

4-QUESTION : Quels sont les problèmes rencontrés dans les pays de tiers monde dans la mise en œuvre des politiques et de planification linguistique ?

- **RÉPONSE :**La complexité sociale le cas de l'Algérie : arabophones et berbérophones, les problèmes d'ordre financier, les conditions historiques et culturelles constituent les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre des politiques et la planification linguistique dans les pays du tiers monde.

5-QUESTION : On dit que l'alternance codique reflète un manque de compétence du bilingue dans un code donné, est-ce que c'est vrai ?

- **RÉPONSE :**Non, il se peut que ce locuteur manie parfaitement les deux codes.

6-QUESTION : On dit que l'alternance codique est une stratégie, comment ?

- **RÉPONSE :**Par manque de compétence dans une langue donnée on alterne les langues. Afin de s'adapter avec la langue de l'interlocuteur on utilise l'alternance codique, ce dernier est utilisé pour viser un certain besoin, exemple pour se moquer d'un autre ou pour montrer l'opposition.

7-QUESTION : Expliquez la citation :

« *Le bilinguisme social n'est pas toujours aussi harmonieux* »

- **RÉPONSE :** L'existence de deux langues dans une communauté linguistique peut créer parfois des conflits ethniques et des conflits linguistiques.

8-QUESTION : Comment Fishman a critiqué la définition de la diglossie donnée par Ferguson ?

- **RÉPONSE :-** L'Origine génétique des deux variétés n'est pas une évidence, ce n'est pas automatique.

- Le caractère stable n'est pas toujours vrai. Exemple. la Grèce variété basse "le démotique" est devenue langue officielle or que la variété haute "katharevussa" a tendance à disparaître (langue morte).

Exposé n° XII : "Diglossie, norme et mélange de langues. Etude de comportements linguistiques de bilingues berbères (kabyle)-français"

1-QUESTION : Est-ce-que les locuteurs des langues dominées recourent plus à la langue dominante car un manque de ressources lié à des thèmes ?

- **RÉPONSE :**Non, ils font appel à la 2nd langue dans l'intention de réaliser des effets stylistiques.

2-QUESTION : On dit que le kabyle est le plus en contact avec le français, comment ?

- **RÉPONSE :**L'école pendant la guerre a imposé le français dans les villages kabyles ainsi que l'émigration aussi a joué son rôle.

3-QUESTION : Quel comportement qu'adoptent les locuteurs algériens face à la réalisation de /r/ français ?

- **RÉPONSE :**Les femmes prononcent [R] grasseyé par l'effet de prestige de la langue française, tandis que les hommes réalisent [r] roulé, les hommes méprisent la prononciation [R] car elle est féminine.

4-QUESTION : En Kabylie on parle souvent du mélange kabyle-français, pourquoi pas kabyle-arabe ?

- **RÉPONSE :**Pour des raisons historiques liées à la guerre ainsi que la crise berbériste ou le mouvement identitaire, sans oublier aussi l'impact de la politique d'arabisation sur les pratiques et les attitudes linguistiques des kabylophones à l'égard de la langue arabe.

5-QUESTION : Pourquoi le sujet bilingue recourt-il au code switching ?

- **RÉPONSE :**1- Pour satisfaire ses besoins communicatifs,
2- A cause des lacunes lexicales de sa langue,
3- Motivations sociales.

6-QUESTION : L'interférence est due à quoi ?

- **RÉPONSE :**Elle est liée au conditionnement linguistique dû à la scolarisation et à la pédagogie de l'enseignement des langues.

7-QUESTION : L'interférence permet la redondance expressive, expliquez ?

- **RÉPONSE** : Pour exprimer le sens profond d'une unité linguistique, et la répétition d'une unité en donnant plus de sens.

Exposé n° XIII : "Pratiques langagières et discours épilinguistique en Tunisie"

1-QUESTION : Expliquez cette citation :

« La situation linguistique tunisienne voire maghrébine actuelle présente les symptômes d'un écartèlement entre des valeurs senties comme traditionnelles et des valeurs senties comme nouvelles qu'une forte pression internationale, économique, médiatique et idéologique tend à imposer ».

- **RÉPONSE** : Cette citation de Foued LAROUCSI veut montrer l'attachement des Maghrébins à la langue maternelle et la pression des langues étrangères par le biais des facteurs économiques, médiatiques, idéologiques...

2-QUESTION : Pourquoi, pendant l'enquête, l'enquêteur a préféré d'informer les informateurs sur la nature de son travail ?

- **RÉPONSE** : Pour ne pas influencer négativement sur les informations recueillies, pour recueillir des réponses pertinentes.

3-QUESTION : L'enquêteur dit que "la question linguistique est imprégnée d'idéologie", expliquez ?

- **RÉPONSE** : Pour défendre sa langue et sa culture, l'informateur répond à l'enquêteur pour montrer son sentiment identitaire.

4-QUESTION: De quoi dépend l'alternance de langues ?

- **RÉPONSE** : Elle dépend du sujet de conversation, et de l'interlocuteur s'il est instruit.

5-QUESTION : L'alternance de langues est une pratique stigmatisée, pourquoi ?

- **RÉPONSE** : L'alternance codique reflète le peu de maîtrise de la langue maternelle, ce qui va affecter la culture d'origine ancestrale, celui qui alterne les langues sera donc déculturé.

6-QUESTION : Pourquoi l’alternance codique est plus fréquente dans les villes ?

- **RÉPONSE** :La vie urbaine est une vie moderne où il y a usage du français, dans la ville, il existe des moyens (Internet, téléphone, école...).

7-QUESTION : Sur quels critères est fondé la distinction entre langue et dialecte ?

- **RÉPONSE** :Sur les critères culturels et politiques.

8-QUESTION : Qu’est-ce-qu’hégémonie culturelle et linguistique + entretien semi-directif ?

- **RÉPONSE** :L’hégémonie culturelle désigne la supériorité culturelle alors que l’entretien semi-directif désigne un entretien qui n’est pas direct (interactif).

Exposé n° XIV : ‘‘Les enseignes à Tizi-Ouzou. Un lieu de conflit linguistique’’

1-QUESTION : La loi d’arabisation n’a pas suscité d’enthousiasme chez les administrateurs de formation francophone, pourquoi ?

- **RÉPONSE** :Les administrateurs de formation francophone ont une connaissance restreinte de la langue arabe, en contrepartie, ils refusent d’appliquer cette loi.

2-QUESTION : Que représentent les enseignes en Algérie en général et en Kabylie en particulier ?

- **RÉPONSE** :Elles renseignent sur la politique d’arabisation, où l’Etat veut instaurer une nation arabo-musulmane. A Tizi-Ouzou, elles représentent un conflit linguistique, un refus de l’arabisation.

3-QUESTION : Que signifie pour les commerçants l’ordre des préséances des langues ?

- **RÉPONSE** :L’ordre des préséances ne signifie pas d’attitude envers les langues mais face à l’Etat.

4-QUESTION : Expliquez la citation :

Kahlouche dit : « *moralisées, politisées à outrance et en rupture avec leur ancrage local, les enseignes ont perdu une de leurs fonctions essentielles : la séduction et l'attrait* ».

- **RÉPONSE :** Les enseignes sont utilisées pour des buts politiques mais pas commerciaux.

5-QUESTION : Quelles sont les enseignes bilingues qui sont tolérées par les commerçants kabyles, et pourquoi ?

- **RÉPONSE :** Les enseignes tolérées sont kabyle-français pour des considérations commerciales et culturelles (prestige du français, langue de développement, l'émigration...).

6-QUESTION : Quel constat faites-vous concernant les enseignes d'aujourd'hui, et pourquoi ?

- **RÉPONSE :** Aujourd'hui il y a une dominance des enseignes monolingues français.

7-QUESTION : Les commerçants à Tizi-Ouzou tolèrent les enseignes bilingues français-kabyle, ce fait ne constitue pas un danger pour l'avenir de notre langue ?

- **RÉPONSE :** Oui, l'utilisation importante et exagérée des enseignes bilingues kabyles-français a un impact sur notre langue, elle va disparaître.

8-QUESTION : Peut-on imaginer un jour que des enseignes monolingues berbère à Tizi-Ouzou ?

- **RÉPONSE :** Oui c'est possible, mais il faut l'implication de la société civile et l'administration locale (APW + APC), On doit s'inspirer du modèle catalan. Article 3 bis de la constitution il faut le concrétiser sur le terrain, il faut une volonté de l'Etat algérien.

III- UNE SERIE DE TEXTES

A côté des exposés que nous avons distribués auprès de nos étudiants, nous avons préféré proposer une série de textes en relation avec le programme de la sociolinguistique. Notre objectif est d'inculquer à l'étudiant un savoir conceptuel, comme aussi orienter l'étudiant sur le plan méthodologique afin qu'il puisse avoir une idée sur les enquêtes sociolinguistiques, comment on doit mener un travail dans cette perspective. Nous avons

réparti nos groupes en petits groupes pour favoriser le travail collectif. Les textes sont les suivants :

1- MORSLY D., « Les représentations de tamazight », In. *Actes du colloque international : tamazight face aux défis de la modernité*, Alger, 2000, pp. 75-88.

2- MORTEZA M., « Aménagement linguistique Parcours et embûches », In. *Actes du colloque international : tamazight face aux défis de la modernité*, Alger, 2000, pp. 89-104.

Les représentations de tamazight

DalilaMORSLY,

Université d'Alger

Les premières expériences d'institutionnalisation de tamazight ont vu :

- La création des instituts de langues et cultures amazighes à Tizi-Ouzou et à Bejaïa
- La mise en place d'enseignements de la langue amazighe dans le système scolaire.

La reconnaissance de tamazight comme langue nationale, qui constitue un pas supplémentaire dans le processus d'institutionnalisation de cette langue, oblige à réfléchir et à travailler davantage à sa planification pour poursuivre le processus de revalorisation en cours. Cette valorisation doit aboutir à une extension d'utilisation de cette langue. Martinet écrivait en son temps qu'une langue évolue parce qu'elle fonctionne, c'est-à-dire parce qu'elle est utilisée dans la communication. Plus récemment, Louis-Jean Calvet, dans son *Écologie des langues du monde* nous explique :

" La langue est (...) une propriété collective sur laquelle l'individu n'a ni droits ni pouvoirs réels et qui surtout se valorise d'autant plus qu'elle est plus utilisée... plus une langue sert et plus elle se valorise.¹

Il faut donc que tamazight serve, que nous réfléchissions à la faire servir. Ceci implique de programmer à la fois une augmentation du nombre de locuteurs amazighophones et une extension de ses champs d'utilisation. C'est cet objectif qui est à la base de la réflexion proposée dans les lignes qui suivent.

Je tenterai, dans cette intervention, tout d'abord de mesurer le poids des représentations dans toute entreprise de planification linguistique en m'appuyant sur des observations réalisées dans d'autres situations sociolinguistiques.

Dans un second temps, je voudrais examiner les résultats d'une pré-enquête qui essaye de voir comment des enseignants se situent par rapport au projet d'enseignement de tamazight et si on peut déceler chez eux des dispositions favorables ou non à l'enseignement de tamazight. Ce qui permettrait de mieux programmer les enseignements de tamazight dans la perspective d'un élargissement de ses champs d'utilisation.

Les représentations dans la planification linguistique

Le rôle des représentations dans la structuration des imaginaires langagiers des locuteurs et dans la structuration des réalités sociolinguistiques n'est plus aujourd'hui à affirmer ou à démontrer. La prise en compte de ces représentations constitue pour la sociolinguistique un objet d'étude à part entière.

Des travaux innombrables ont été consacrés à la question, ce qui a permis d'aboutir à des théorisations, des méthodologies d'enquêtes et d'analyse opératoires, même si beaucoup reste à faire bien sûr.

Beaucoup de travaux insistent aussi, plus précisément pour notre propos, sur le rôle que jouent ou peuvent jouer les représentations dans l'élaboration des politiques linguistiques.

- Que ce soit au niveau du choix même des politiques et planifications à construire.
- Ou bien au niveau des standards et des normes sélectionnés.

On peut penser, pour la sociolinguistique française à H. Boyer, L.-J. Calvet ou C. Canut qui écrit par exemple, que " La prise en compte des discours des locuteurs sur leurs langues, leurs

¹- CALVET, Louis-Jean, 1999, *Pour une écologie des langues du monde*, Pion, Paris, p. 12

variétés linguistiques ou celles des autres, devrait être un préalable systématique à toute entreprise de choix de langues et de standardisation"². Marie-Louise Moreau aborde ce problème à propos du diola³.

Elle part du principe que la promotion d'une langue implique le choix d'une variété comme variété standard. Quelle que soit la variété sélectionnée il reste que : "***Si on veut que le standard s'impose, soit accepté et reconnu par la majeure partie de la communauté concernée, il importe qu'il ne présente pas de caractéristiques incompatibles avec les conceptions de la population en matière de bon langage***".

Pour illustrer ce principe elle étudie le cas du diola. La communauté de langue diola se compose de 750 000 locuteurs répartis entre le Sénégal, la Gambie et la Guinée-Bissau. Cette langue est constituée de nombreuses variétés régionales ou régiolectales" regroupées en plusieurs catégories. Les plus importantes numériquement sont le *fogny* et le kassa.

Un certain nombre d'éléments comme l'évangélisation en *fogny*, "le dynamisme de ses locuteurs en matière de promotion linguistique" ont conduit, explique M.-L. Moreau, à une promotion du *fogny* sensible dans les émissions de radio, ou encore dans les cours d'alphabétisation où il est la seule variété enseignée. Cette promotion se heurte, cependant, aux attitudes des locuteurs qui reçoivent cet enseignement : "les difficultés rencontrées et les protestations des populations alphabétisées ont amené à modifier cet état de choses, mais le ton avait été donné".

Pour comprendre ces rejets et protestations, M.-L. Moreau entreprend une enquête en vue de déterminer quelles sont les représentations que les locuteurs diola entretiennent à propos des différentes variétés et plus précisément quels critères ils retiennent quand ils parlent :

- De "bondiola"
- des variétés autres que celle qu'ils utilisent ainsi que des langues comme le français et le wolof ; mais nous nous intéresserons uniquement au diola et à ses variétés.

²- CANUT, Cécile, éd., 1998, C. Canut, *Imaginaires linguistiques en Afrique*, L'Harmattan, Paris, p. 10.

³MOREAU, Marie-Louise, "De l'imaginaire linguistique à la politique linguistique, à la recherche d'un standard pour le diola (Casamance, Sénégal)", C. Canut, éd., *Ibidem* p. 109-118.

Cette enquête qui repose sur des entretiens recueillis auprès de 40 informateurs diola met en évidence les résultats suivants :

1. Les critères retenus pour définir le " bon " diola sont :

- Des critères sociologiques comme l'âge, le milieu, la scolarité " Les vieux parlent mieux que les jeunes, les villageois mieux que les citadins, les non scolarisés mieux que les scolarisés ".
- Des critères linguistiques comme la pureté, la richesse du répertoire.
- Des considérations psychologiques et culturelles qui tendent à valoriser tout ce qui est en rapport avec la tradition et par conséquent les acteurs du maintien des traditions qui sont alors crédités de posséder un bon langage. Parmi ces acteurs, les femmes sont en bonne position, comme le note M.-L. Moreau : " De là découle aussi, pour un témoin, que les femmes ont une meilleure connaissance de la langue, puisqu'elles savent mieux que les hommes la manière dont les rizières sont délimitées ou dont se tissent les parentés ou dont s'organisent de nombreuses cérémonies ".

Voilà ce qui, pour les locuteurs est le " vrai diola " et ces évaluations psychologiques et culturelles pèsent de façon déterminante, selon pour M. -L. Moreau, sur la structuration de leurs représentations.

2 L'évaluation par les informateurs des autres régiolectes prend en compte les critères suivants :

- La lourdeur (caractère valorisé) ou la légèreté (caractère stigmatisé), dont on ne sait pas bien, remarque M.-L. Moreau, si elles correspondent à des caractéristiques linguistiques ou à des caractéristiques culturelles.
- Le degré de pureté (caractère valorisant) ou de mélange (caractère stigmatisant). L'importance de ce dernier critère apparaît lorsque les informateurs évaluent les sociolectes : l'évaluation positive qu'ils font à propos des gens " qui ont une bonne position " est, dans un second temps, tempérée par le fait que ces derniers empruntent beaucoup au français, comportement linguistique que les informateurs stigmatisent.

M.-L. Moreau conclut, pour finir, qu'" Une variété tire son prestige de son association avec l'identité de la communauté, de sa pureté et de la richesse de son répertoire, notamment en expressions métaphoriques ". Que peut-on, alors, retenir de ce constat pour favoriser l'émergence d'un standard pour le diola ? M.-L. Moreau suggère de prendre en compte ce souci-désir des locuteurs, formulé à plusieurs moments dans les entretiens, d'écartier les emprunts et mixages : " La promotion de la variété ainsi aménagée devrait insister sur-la valeur exclusivement diola, dépourvue d'influences extérieures... "

On peut sans doute discuter des suggestions que fait M.-L. Moreau. Mais ce qui est intéressant au-delà de l'analyse particulière qu'elle propose des représentations à l'œuvre dans l'imaginaire des locuteurs diola, et qui ne sont pas sans offrir de nombreuses similitudes avec les représentations des locuteurs amazighophones, c'est cette démarche qui consiste à prendre en compte les représentations des locuteurs dans une entreprise d'aménagement linguistique, ou plus exactement cette idée qu'il faut penser une planification à partir des représentations des locuteurs ce qui ne signifie pas que ces représentations vont nécessairement constituer une plate-forme rigide à partir de laquelle va s'élaborer la planification du corpus, par exemple. Ainsi, dire que l'on tiendra compte d'une certaine répulsion des locuteurs à l'égard de l'emprunt n'implique pas que le recours à l'emprunt sera complètement banni de l'activité néologique par laquelle passent nécessairement les planificateurs, mais que ces qu'il y a là un point de résistance avec lequel "il faudra faire" sous peine de heurter les éventuelles dispositions favorables des locuteurs.

L'expérience que nous propose M.-L. Moreau est pleine d'enseignements pour la planification de tamazight qui nous occupe ici. Elle nous invite à réfléchir à comment tenir compte des représentations dont tamazight fait l'objet, pour avancer dans les entreprises de planification en cours. C'est l'objet de cette première et très restreinte pré-enquête que nous allons, à présent, présenter.

Quelles représentations de tamazight ?

L'idée de cette pré-enquête qui voudrait s'élargir à une enquête plus vaste et plus systématisée repose sur les postulats suivants :

- 1- Si l'on veut aujourd'hui, que tamazight serve, gagne de nouveaux espaces de communication, arrive à conquérir une petite place sous le soleil linguistique de l'Algérie mais aussi sous le soleil de la planète qui est encore plus excluante, il faut, comme je le disais déjà précédemment, penser à développer de nouvelles fonctions pour cette langue, à en faire, non seulement une langue pour la conversation

quotidienne, une langue pour la sauvegarde et le développement d'une culture plurielle en Algérie, mais aussi une langue nécessaire pour l'acquisition de certains savoirs, pour l'exercice de certaines professions...

- 2- Second postulat : toute planification linguistique expérimente la politique linguistique qu'elle sous-tend, d'abord et avant tout par le système scolaire. L'école est le laboratoire par excellence de fabrication d'une politique linguistique.

L'histoire de l'émergence du français comme langue nationale en France est le résultat de l'introduction impérative et l'on peut dire *musclée* du français, à l'exclusion de toute autre langue, dans le système éducatif français repensé pour l'occasion et transformé en système obligatoire, gratuit et laïc. En Algérie, la colonisation qui s'installe en 1830 envisage, dès 1832, d'ouvrir des écoles en langue française et consacre une grande énergie à mettre en place un système scolaire pour la colonie. L'école est bien un relais indispensable pour la promotion du français en colonie et la mise à l'écart progressive de l'arabe. De même l'Algérie entreprend de réaménager l'école dès les premières années de l'indépendance et ce réaménagement programme le remplacement progressif du français par l'arabe comme langue d'acquisition des savoirs et surtout comme langue symbolique chargée de concentrer et fixer l'identité du nouvel homme algérien.

On pourrait citer de nombreux autres exemples dans le monde, et cet exemple "exemplaire", si l'on peut dire, de l'hébreu, langue "réanimée", à l'issue d'une planification volontariste qui a parié sur l'école. Les planificateurs, en effet, avaient décidé de revitaliser l'hébreu aux dépens du yiddish. Pour cela ils ont engagé la transition du yiddish, langue maternelle de la majorité de la communauté israélienne, vers l'hébreu qui était essentiellement langue de l'écrit et de la religion. La méthode a consisté à d'abord inculquer aux enfants des attitudes favorables à l'hébreu, ce qui montre encore que le planificateur opère avec les représentations des locuteurs :

"Les attitudes linguistiques désirées sont inculquées aux enfants de la communauté. Il s'agit là des attitudes favorables à la langue hébraïque qui constituaient un des facteurs sous-tendant la renaissance (...). Combinées aux attitudes défavorables au yiddish, elles créaient une atmosphère dans laquelle les enfants savaient quelle langue jouissait du plus grand prestige et devait, donc, autant que possible, être préférée à tout autre."⁴

Ces différents exemples prouvent bien que l'école est donc un espace essentiel pour l'expérimentation et l'élaboration d'une planification linguistique, c'est un truisme de le

⁴- MOSHÉ, Nahir, 1987, "L'aménagement de l'hébreu moderne", J. Maurais, éd., *Politique et aménagement linguistiques*, Les publications du Québec, Québec, p. 266.

rappeler, et Althusser, à une époque où il n'était pas encore indécent d'utiliser les concepts de la théorie marxiste parlait à propos de l'école d'*appareil idéologique de l'état*, pour désigner le fait que l'école est un lieu privilégié pour la fabrication d'une idéologie nationale, ou au service d'un état. C'est pourquoi l'État se préoccupe de quelles langues doivent être enseignées, pour quels savoirs, pour quels citoyens.

Mais cette fabrication ne s'effectue pas dans un monologue. Aussi puissant soit-il, l'état se voit imposer d'autres discours, se trouve dans l'obligation de dialoguer avec d'autres instances, d'autres agents sociaux : partis politiques ou citoyens réunis dans des collectifs ou des associations. Ces collectifs ou associations viennent renforcer ou au contraire s'opposer ou dire ce que doivent être selon eux la politique et la planification linguistiques. On a bien vu, en Algérie, le rôle décisif qu'ont joué les mouvements de revendication et la société civile dans la mise en place d'un nouvel aménagement pour tamazight.

3- Dire que l'école est un passage incontournable signifie que la réceptivité des élèves certes, mais surtout celle des maîtres doit être sollicitée.

Les maîtres, on le sait, constituent des médiateurs " obligés ", des passeurs de langue par définition, contribuant à transmettre des représentations langagières, à forger l'imaginaire langagier des élèves.

Compte tenu de ces différents éléments, de ces différentes données, nous nous sommes proposée, dans cette enquête, d'essayer de déterminer où en étaient les représentations des enseignants à l'égard de tamazight ; de voir si celles-ci se révélaient favorables ou non à cet enseignement. L'hypothèse étant que leurs attitudes pouvaient peut-être aider à aller de l'avant dans l'implantation de tamazight à l'école. En tout état de cause, il pouvait être utile de connaître ces attitudes.

Cette première étape de l'enquête recourt à un questionnaire qui se présente en deux temps. Une première série de questions tente de définir les attitudes et l'évolution des attitudes à l'égard de l'enseignement de tamazight. Une seconde série interroge sur les formations susceptibles d'être concernées par l'enseignement de tamazight.

Une dernière question engage davantage l'informateur, au plan personnel puisqu'il lui est demandé de dire si, " Dans le cas où tamazight deviendrait un enseignement optionnel " ils y inscriraient ou non leurs enfants. Les réponses permettent de voir s'il y a continuité ou non, cohérence ou non entre les réponses aux questions précédentes qui les conduisent à seulement

définir des opinions, des positions et les décisions qui découleraient éventuellement de l'énoncé de ces principes, ou si les réponses fonctionnent sur le mode de " Faites ce que je dis, mais pas ce que je fais ", pour parler trivialement.

L'échantillon, à ce premier niveau, n'est pas très structuré, il a été soumis par nous-même à des amis enseignants, par Amar Nabti à des enseignants de Tizi-Ouzou et par Yacine Derradji à des enseignants de Constantine. Je tiens à les remercier, ici, pour leur aide.

Les réponses

Nombre d'informateurs : 31

Le questionnaire présente les questions telles qu'elles ont été soumises à l'écrit aux différents enseignants, ainsi que les réponses chiffrées.

1. *Etes-vous:*

Pour l'enseignement de tamazight : 30

Contre : 1

2. *Enseignement de tamazight doit-il selon vous êtres*

Obligatoire : 10

Optionnel : 17

S;ms réponse : 1

Obligatoire jusqu'en terminale, ptionnel après : 1

Optionnel dans un premier temps : 1

Optionnel surtout au début : 1

3. *Ce choix ou cette obligation doivent-ils être :*

Etendus à toute l'Algérie : 26

Etendus à certaines régions seulement : 1

Réservés aux " régions berbérophones " 1

Organisés dans " les régions qui en formuleraient le souhait " : 1

Programmés pour " les locuteurs qui meurent pour cette langue" : 1

Sans réponse : 1

4. L'enseignement de tamazight doit-il, selon vous, intervenir

A tous les niveaux : 22

Au niveau fondamental : 4

Aux niveaux fondamental et secondaire : 2

Aux niveaux secondaire et supérieur : 2

Sans réponse : 1

5. L'enseignement de tamazight devrait intervenir :

Dans toutes les formations : 15

Dans certaines formations seulement : 15

Sans réponse : 1

6. Parmi les formations suivantes dites, selon vous, celles pour lesquelles un enseignement de tamazight serait très utile, utile, peu utile :

	Très utile	Utile	Peu utile	Sans réponse
Lettres et langues	20	9	0	2
Histoire	20	8	2	1
Sociologie	19	11	0	1
Anthropologie.....	17	13	0	1
Psychologie-philosophie.....	6	13	7	5
Droit.....	12	6	9	4

Sciences économiques	5	7	14	5
Médecine	3	10	13	5
Sc.physiques et chimiques	0	5	22	4
Maths, informatique.....	0	4	22	5

Interprétations

- On note, dès l'abord, que la majorité des enseignants se disent favorables à l'enseignement de tamazight. Une seule personne se prononce contre. Il y a ici une quasi-unanimité qui, même si on la tempère par les conditions de l'enquête, révèle que la question de l'enseignement de tamazight, complètement inimaginable, il n'y a pas si longtemps encore, a fait du chemin.
- Un plus grand nombre d'enseignants opte pour un enseignement optionnel plutôt qu'obligatoire (17 contre 10). Mais, on le voit les personnes favorables à un enseignement obligatoire n'est pas négligeable, ce qui renforce l'impression que les attitudes ont bien évolué. Trois informateurs modalisent leurs réponses apportant les précisions suivantes : "obligatoire jusqu'en terminale, optionnel après", "optionnel dans un premier temps", " optionnel surtout au début". Deux positions semblent s'exprimer ici. L'une soucieuse de réhabiliter tamazight proclame qu'il doit être matière obligatoire comme toutes les matières qui le sont dans la formation de base ; l'autre, en manifestant plus de prudence, semble considérer comme nécessaire une phase optionnelle, peut-être en attendant que les moyens pédagogiques soient suffisants, ou que les problèmes de planification des corpus soient plus avancés, ou encore que les esprits soient davantage préparés, habitués... En tout cas, ces réponses nous signalent qu'il y a un vrai problème pour les planificateurs.
- Dans la question 3 on voit avec quelle unanimité, les informateurs considèrent que cet enseignement doit être étendu à toute l'Algérie. Implicitement cette unanimité,

réaction peut-être encore fortement imprégnée de sentiment nationaliste, est aussi, sans doute, une façon de se situer par rapport au débat sur " l'isolement de la Kabylie ", projet que de nombreuses analystes prêtent au pouvoir, ou sur " l'autonomie de la Kabylie ", revendication que certaines tendances berbéristes formulent explicitement. Au-delà des interprétations qu'on peut proposer, il reste que les enseignants interrogés expriment qu'ils sont favorables à une extension de l'enseignement de tamazight, ce qui pourrait permettre, par exemple d'envisager l'ouverture de cours à l'Université d'Alger par exemple, où cette langue ne figure toujours pas dans les cursus.

- Les réponses à la question 4 confirment les tendances révélées par les questions précédentes puisque la majorité des enseignants (22) considèrent que tamazight doit intervenir à tous les niveaux des cursus. Les 8 autres réponses sont trop réparties pour que l'on puisse en inférer une conclusion ou une interprétation valable. C'est un point qui devrait davantage exploré lors de l'enquête proprement dite.

- Les réponses aux questions 5 et 6 sont intéressantes parce qu'elles aident à réfléchir à un problème crucial, celui de l'utilisation de tamazight dans les formations universitaires en vue des professionnalisations. L'avenir de tamazight est aussi, comme on l'a déjà dit, lié aux possibilités qu'il a de devenir indispensable pour certaines formations. On voit que tamazight est généralement considéré, par les informateurs, comme *très utile* ou *utile* pour toutes les disciplines en relation avec la connaissance de l'individu ou de la société, ou celles qui impliquent une interaction sociale avec des utilisateurs (médecine, droit). Par contre, dans les disciplines qui relèvent de ce que l'on appelle les sciences dures, tamazight est majoritairement considéré comme *peu utile*. On voit que, à ce niveau aussi, les représentations se révèlent largement favorables à l'utilisation de tamazight pour l'acquisition des connaissances, et ce dans un large éventail de disciplines.
- Pour la question 7, la dernière question, 24 informateurs disent qu'ils inscriraient leurs enfants à un cours de tamazight, 4 répondent non, les autres ne répondent pas. Les réponses semblent concorder avec les précédentes. Il y a au niveau du dire un

engagement qui montre que la question de la langue amazighe a vraiment fait du chemin.

Il n'est pas question, pour conclure, de considérer que cette enquête nous fournit des données absolument probantes pour engager l'extension des enseignements de tamazight. Elle montre seulement que ce petit échantillon d'enseignants a, dans sa majorité, exprimé des attitudes plutôt favorables à un projet de cette nature. L'enquête doit se poursuivre en adoptant une démarche plus rigoureuse. Les questions présentées ici doivent être affinées. L'échantillon d'enseignants doit être élargi, plus diversifié et davantage structuré. Ceci permettrait de programmer avec plus de sûreté des enseignements *de* et *en* tamazight.

Mais déjà on pourrait envisager, en utilisant les étudiants formés à Tizi-Ouzou et titulaires d'un magister, les maîtres ayant déjà une expérience d'enseignement dans cette langue, d'obtenir l'ouverture d'options pour des disciplines comme les lettres et sciences humaines, ainsi que pour la médecine et les sciences juridiques. La santé des citoyens, alors *entendus* dans leur langue maternelle s'en trouverait sans doute améliorée et leurs droits davantage garantis. Juger une personne dans la langue qu'elle parle est un premier acte de justice, car comme l'écrit R. Barthes, à propos de l'affaire Dominici : " Voler son langage à un homme au nom même du langage, tous les meurtres légaux commencent par-là ".⁵

Aménagement linguistique Parcours et embûches

Mortéza Mahmoudian
Université de Lausanne

Résumé

Tout aménagement linguistique implique l'élaboration de normes qui encadrent et contraignent en partie, du moins les usages existants. Il doit, pour réussir, contenir les normes dans certaines limites. Dans cet exposé, trois problèmes retiennent notre attention.

I. Fonction communicative

Les normes doivent d'une part réduire les variations pour assurer l'efficacité communicative. Elles doivent d'autre part laisser des latitudes pour permettre la créativité et éviter la "nécrose". La définition des normes satisfaisant à ces exigences, suppose une connaissance approfondie des variations. Celles-ci doivent être non seulement répertoriées

⁵ - BARTHES, Roland, 1957, *Mythologies*, Points, Paris.

mais aussi et surtout étudiées et classées selon leur extension dans la communauté, et suivant leur facilité ou (difficulté) d'accès.

II. Allégeance linguistique et sociale

Les langues assument outre le rôle communicatif des fonctions symboliques ; par l'usage d'un idiome, le sujet peut signaler son appartenance à une langue, à une communauté ou marquer sa distance par rapport à une autre langue, à une autre communauté. L'élaboration de normes aurait d'autant plus de chances de succès qu'elle prendrait en compte les valeurs symboliques les plus partagées.

III. Finhûches

La détermination des contraintes et des latitudes constitue une tâche délicate, difficile du fait que les critères permettant de jalonner les limites sont nombreux d'une part, et que d'autre part, n'ayant pas le même degré de pertinence, ils ne pèsent pas tous d'un poids égal.

Dans la suite, nous tenterons d'illustrer par des exemples le parcours complexe et les embûches de l'aménagement linguistique.

...oOo...

0. Liminaires

Dans l'annonce du colloque, le comité scientifique part du constat judicieux, s'il en est que tamazight, "insuffisamment aménagée, [...] est confrontée à de nombreuses difficultés en matière d'enseignement et de communication."

Cela revient à reconnaître la nécessité de l'aménagement linguistique pour tamazight.

M'étant intéressé au fonctionnement des langues dans leur cadre social (qu'on peut considérer comme leur "milieu naturel"), je me permets de faire quelques remarques sur le processus de l'avènement d'un idiome local au statut d'idiome supra local (qu'on appelle langue nationale ou langue officielle).

L'aménagement linguistique trouve sa justification dans la demande sociale. Quand une communauté parlante estime inévitables les pratiques linguistiques programmées, elle peut aspirer à l'introduction d'un nouvel idiome dans les instances de la vie publique. En l'état,

cet idiome peut ne pas être à même d'assumer le rôle nouveau qui lui est dévolu. L'inadéquation peut être due soit aux variations des usages de la langue soit aux lacunes de celle-ci soit encore aux deux.

On remarquera que tout aménagement est une action visant à répondre à deux types de problèmes : communicatifs d'une part et symboliques de l'autre. Ci-dessous, je traiterai des divers aspects de ces fonctions ; et j'essaierai aussi de montrer les écueils qu'on trouve dans ce parcours. J'examinerai quelques-unes de ces difficultés de façon assez détaillée. Mais qu'on ne se méprenne pas sur mon intention. Je ne crois pas ces difficultés insurmontables. Un *modus vivendi* est toujours possible s'il y a une volonté de coopération et de cohabitation dans un même espace socio-géographique. J'estime qu'on les surmontera d'autant plus aisément qu'on les aura mieux étudiées au préalable.

I. Fonction de communication

1. *Elaboration de normes*

Tout aménagement linguistique implique l'élaboration de normes qui encadrent et contraignent en partie, du moins les usages existants. Il doit, pour réussir, contenir les normes dans certaines limites.

2. *Visée communicative*

Considérée sous l'angle de la communication, toute élaboration de normes doit satisfaire à une double exigence. Celles-ci doivent d'une part réduire les variations en vue d'assurer l'efficacité communicative, et d'autre part laisser des latitudes pour conserver la vitalité de l'idiome, en favoriser la créativité et en éviter la " nécrose ". C'est là une antinomie inhérente.

3. *Réduire les variations*

A **première** vue et c'est aussi la position du structuralisme classique la communication suppose fixité ; en ce sens que émetteur et **récepteur** doivent avoir la même structure linguistique, utiliser les mêmes unités et leur appliquer les mêmes règles. Ainsi les mêmes signifiants doivent véhiculer les mêmes signifiés. On peut imaginer les difficultés que présenterait la communication linguistique quand cela ne serait pas le cas.

A ce compte-là, l'aménagement linguistique devrait, pour être efficace, éliminer les variations. Trop permissives, les normes risqueraient de laisser le champ libre à d'innombrables variations sources d'incompréhensions et de malentendus.

4. *Laisser des latitudes*

Dans la pratique, on constate que la communication est possible malgré les variations. (Soit dit en passant, c'est là un des acquis de la sociolinguistique de mettre en évidence que la fixité de la structure n'est pas une réalité empiriquement observable ni même un postulat ou une fiction, si l'on préfère utile.) Dès lors, pour la réussite de la communication, il n'est pas nécessaire d'éliminer toutes les variations. Car, trop restrictive, la standardisation pourrait conférer à la langue normée des écarts considérables par rapport à l'usage quotidien, au vernaculaire. Ce qui aurait pour conséquence sur le plan communicatif que la pratique de la langue première présente des difficultés comparables à celle d'une langue seconde.

5. *Equilibre*

L'aménagement linguistique doit dès lors viser non à éliminer mais bien à contenir les variations dans certaines limites. C'est une des raisons pour lesquelles la standardisation est une tâche délicate : en fait elle doit instituer des contraintes et latitudes. Comment poser des contraintes qui assurent l'efficacité communicative sans porter atteinte à la vitalité et créativité de l'idiome ? De même, comment s'y prendre pour laisser des latitudes souhaitables, mais qui n'entraînent pas de difficultés dans la communication ?

La définition des normes satisfaisant à ces exigences, suppose une connaissance approfondie des variations. Celles-ci doivent être non seulement répertoriées mais aussi et surtout étudiées et classées selon leur extension (restriction) dans la communauté et suivant leur facilité (ou difficulté) d'accès. Les variétés doivent en outre être considérées du point de vue du statut qu'elles ont dans l'imaginaire des sujets parlants. J'y reviendrai. *Cf. infra*, IL Fonctions symboliques.

6. *Extension dans la communauté*

Les variétés d'une langue ne sont pas également réparties dans la communauté. Soit la langue L ayant comme variétés les dialectes D_1, D_2, D_3, \dots parlés respectivement par les fractions F_1, F_2, F_3, \dots

Tableau 1

Communauté linguistique CL composée de 5 fractions, ayant chacune son dialecte et classés selon leur importance numérique :

Fractions	Idiomes	taux
F1	D1	55%
F2	D2	17%
F3	D3	15%
F4	D4	12%
F5	D5	1%

Si F₁ est plus importante que F₂, F₃, il y a de fortes chances que D₁ soit plus facile d'accès pour ceux qui pratiquent normalement D₂ ou D₃. Il est possible, voire probable que D₁ serve de langue véhiculaire entre les membres de F₂, F₃ si ces fractions n'ont pas de contacts fréquents entre elles.

7. Facilité d'accès

La variété qui est le plus facile d'accès n'est pas nécessairement celle qui jouit de la plus grande extension sociale. La facilité d'accès à un dialecte peut être due à d'autres facteurs. Ce peut être en raison de traditions historiques : ainsi l'accès est parfois plus facile à une variété qui était pratiquée par un groupe dominant. Que le pouvoir soit passé dans d'autres mains ne change pas du jour au lendemain la situation des idiomes. Ce peuvent être des Lictes religieux : si les offices religieux sont célébrés dans la variété D₃ dans toutes les fractions de la communauté, il va sans dire que les fractions de F₁, F₂, ... comprennent et produisent avec moins de difficultés D₃ que la fraction F₃ dans la pratique de D₁, ou D₂. Cf. tableau 1.

8. Implications

Voilà un aperçu des implications de la fonction de communication pour l'aménagement linguistique. Dans le prolongement de celles-ci, on trouve des problèmes dont

je traiterai sous trois rubriques : recensement des dialectes, choix des normes et degrés de contrainte.

9. *Continuum et recensement des dialectes*

Quels sont les différents dialectes D_1 , D_2 , D_3 ? Et quelles possibilités d'intercompréhension offrent-ils ?

Les variétés d'une langue ne sont pas séparées par des limites naturelles ni par des barrières sociales. Elles forment un continuum. C'est un fait observé depuis longtemps par des dialectologues; observation confirmée par des recherches sociolinguistiques récentes. Le découpage d'une communauté linguistique en ses fractions constitutives est dès lors problématique.

Dans certains cas le domaine linguistique est divisé en des fractions, reconnues par la communauté. Dès lors, le recensement ne s'impose pas pour répertorier les dialectes D_1 , D_2 , D_3 ,... de la langue L. Mais une partition, claire en apparence, cache souvent des hétérogénéités à l'intérieur des dialectes. Le problème est déplacé d'un cran : " Quels sont les différents usages U_1 , U_2 , U_3 ,... de chacun des dialectes D_1 , D_2 , D_3 ? "

10. *Choix des normes*

Cela dit, je pars du principe que l'aménagement linguistique, devrait fonder le choix des normes sur l'économie du comportement linguistique des sujets parlants. Noter que par économie, on entend le moindre effort pour atteindre la même fin. Si la variété la plus accessible se recommande, c'est dans la mesure où son usage demande moins d'efforts que les variétés concurrentes.

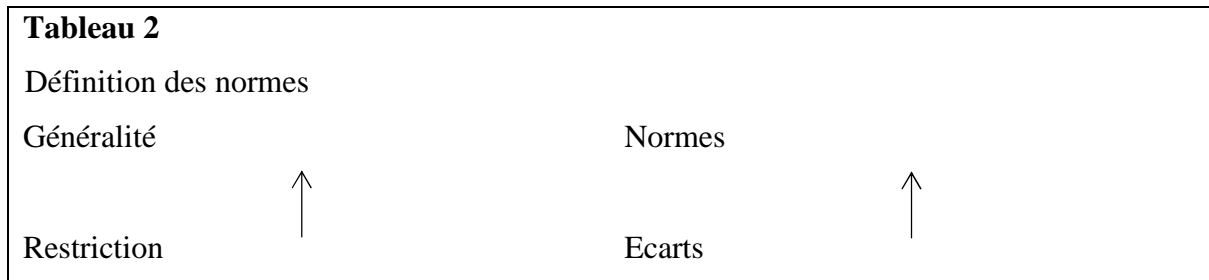
11. *Degrés de contrainte*

Peut-on, doit-on dans l'aménagement linguistique chercher à tout régenter ? Nous avons dit plus haut que cela n'est ni possible ni souhaitable. La conclusion qui s'en dégage est que les écarts par rapport aux normes n'ont pas tous les mêmes conséquences sur le plan communicatif : il en est qui passent inaperçus, alors que d'autres entravent sérieusement

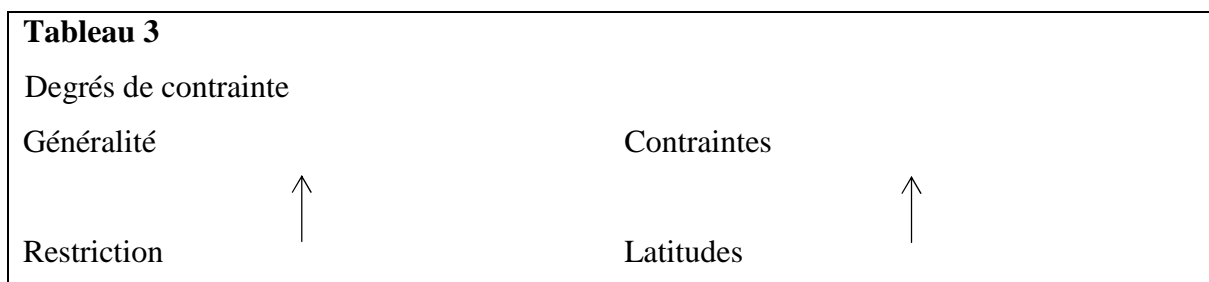
l'intercompréhension. L'implication en est que dans l'application des normes une certaine hiérarchie devrait être introduite ou au moins une certaine souplesse observée.

A première vue, il convient de déterminer les normes en fonction de l'opposition généralité vs restriction.

Les normes sont les faits linguistiques les plus généraux ; alors que les phénomènes linguistiques fort restreints seront considérés comme des écarts.



Mais étant donné qu'il y a un continuum entre les pôles généralité et restriction, et qu'il existe de nombreux paliers intermédiaires, le problème sera de savoir où faire passer la ligne de partage. Il me semble que la solution se trouve dans une application souple et graduée des normes : plus les règles ne sont générales, plus l'observation des normes devra être contraignante. Inversement plus les règles sont restreintes, plus les latitudes des usagers doivent être étendues et plus les écarts tolérés.



Ici se pose un problème : " Dans le choix des normes pour la langue L, on ne peut négliger les dialectes minoritaires D_2, D_3, \dots au profit du seul dialecte majoritaire D_1 ? J'y reviendrai. *Cf. infra*, II. Fonctions symboliques.

12. Nouvelle diglossie

Admettons que les conditions socio-politiques soient favorables, et que l'aménagement linguistique aboutisse. Les normes établies produiront une variété $D_{..}$, (pour ne pas dire koinè),

qui est différente de D_1, D_2, D_3, \dots . Ce qui crée une nouvelle diglossie (ou un nouveau bilinguisme). Dans quelle mesure, dans quelle condition la communauté est-elle prête à l'accepter? Pour y répondre, il faut tenir compte de la fonction communicative, certes, mais aussi de la fonction symbolique.

Tableau 4		
Nouvelle diglossie		
Fraction	Idiome Local	Idiome supra local
F_1	D_1	D_n
F_2	D_2	D_n
F_3	D_3	D_n
...	...	D_n

II. Fonctions symboliques

1. Allégerance linguistique et sociale

Les langues assument outre le rôle communicatif des fonctions symboliques ; par l'usage d'un idiome, le sujet peut signaler son appartenance à une langue, à une communauté ou marquer sa distance par rapport à une autre langue, à une autre communauté. L'élaboration de normes aurait d'autant plus de chances de succès qu'elle prendrait en compte les valeurs symboliques les plus partagées.

2. Variations et allégerance

Dans la mesure où les langues et les communautés ne sont pas homogènes, l'appartenance des sujets présente des aspects multiples ainsi que des gradations. J'appartiens à mon cercle familial, à mon village, à ma région, etc. Cependant, il y a différents degrés dans

mon attachement à ces entités sociales. De même, il y a une gradation dans mon allégeance aux pratiques linguistiques de ces entités.

Dans ces variations et gradations, se trouvent les germes de conflits potentiels : d'une part je tiens au dialecte de mon village. De même que les habitants du village voisin tiennent à leur propre dialecte. Cela qui implique la conservation de toutes les variétés. D'autre part, je tiens à l'usage de ma langue comme langue supra locale (nationale ou officielle). Mais cela suppose une standardisation qui est préjudiciable au maintien du dialecte de mon village. Nous revoilà face à une antinomie.

3. *Identité focale et latitudes*

Il s'ensuit que tout aménagement linguistique privilégie une variété " supra locale " et prétérite les variétés locales. Les sujets parlants en sont-ils avertis ? Sont-ils prêts à accepter les conséquences de l'aménagement linguistique ? La réponse n'est pas évidente *a priori*. Car les particularités locales tant linguistiques que culturelles font partie de l'identité des sujets. Que l'on doive sacrifier certains traits de l'identité locale pour sauvegarder l'identité supra locale pourrait au demeurant leur paraître inacceptable. Mais n'est-ce pas là la rançon à payer pour que la langue de la communauté accède au rang de langue officielle ?

4. *Choix de l'idiome supra local*

Quel sera l'idiome supra local ? Ce peut être l'un ou l'autre des idiomes locaux, c'est-à-dire l'un des dialectes D_1, D_2, D_3, \dots . C'est cette option qui a été jusqu'ici pour éviter de compliquer inutilement l'exposé l'hypothèse implicite de l'exposé. Mais cette solution n'est pas la seule possible.

Et surtout, cette solution risquerait de poser de sérieux problèmes, du moins dans certaines conditions. Comment choisir le dialecte D_I censé devenir l'idiome supra local et servir dans les communications entre les fractions F_1, F_2, F_3, \dots ? La variété majoritaire ? Ou bien la variété la plus accessible ? Ou encore la variété la mieux préparée (de par sa structure grammaticale codifiée et son stock lexical mis à jour) ?

Tous ces choix ont leur logique, et reposent sur des critères rationnels ; notamment sur le plan de la fonction et de l'économie communicatives. Mais n'y aurait-il pas conflit entre

d'une part les fractions F_1, F_2, F_3, \dots et d'autre part la fraction F_i dont le dialecte (D_n) est promu au rang de langue véhiculaire ?

Un tel conflit n'est pas à exclure dans la mesure où les fractions ne manient pas avec aisance le dialecte D_i , et qu'elles ne reconnaissent pas celui-ci comme symbole de la communauté tout entière.

5. Traits identitaires

De manière générale, les contraintes imposées par l'aménagement linguistique portent atteintes aux caractéristiques identitaires (très, très) locales. En revanche, les latitudes tolérées par l'aménagement linguistique tendent à les maintenir.

Nous retrouvons ici encore une antinomie inhérente au langage et à son fonctionnement : la communication implique qu'on contienne les variations dans certaines limites, c'est-à-dire qu'on en élimine certaines. Alors que dans la perspective de l'allégeance communautaire, les identités locales doivent être préservées. (Cf. §14)

6. Une koinè ?

Une autre solution consisterait en la mise au point d'une koinè, différente de toutes les variétés D_1, D_2, D_3, \dots , bien que composée d'éléments empruntés à celles-ci. Ce choix aurait l'avantage de ne léser aucune des fractions F_1, F_2, F_3, \dots en exigeant de chacune d'entre elles un effort pour utiliser une variété qui n'est pas la sienne.

Cette option n'en pose pas moins certains problèmes : la création d'une koinè implique des décisions délicates concernant le dosage des éléments empruntés aux unes ou aux autres variétés ; dosage qui doit éviter de compliquer l'intercompréhension tout en respectant les caractéristiques identitaires. En outre, elle n'évite pas la genèse d'une nouvelle diglossie.

7. Motivation

Dans une communauté donnée, toutes les fractions n'ont pas **nécessairement** un égal attachement à leur langue première, ni ne sont également désireuses d'utiliser leur idiome dans les diverses instances de la vie publique. Leurs motivations peuvent être plus ou moins fortes. L'effort consenti pour la réalisation d'une nouvelle donne linguistique peut donc être inégal d'une fraction de la communauté à une autre. Quelle que soit l'option prise la koinè ou un dialecte D_i pareille disparité constitue un écueil pour le processus d'aménagement. Il n'est pas difficile d'imaginer les difficultés que rencontrerait la communauté si les fractions F_1 , F_2 ou F_3 ,... ne trouvaient pas un accord sur le rythme de l'application de la politique linguistique : une fraction F_1 , par ex. trouverait que l'autre F_3 traîne les pieds ; alors que F_3 trouverait impatiente, trop pressée,...

8. Quel rythme ?

Quel rythme adopter pour le passage du *statu quo* à l'application des nouvelles dispositions ? Faut-il pratiquer une action volontariste, et viser à une mise en route immédiate de la nouvelle politique linguistique ? Ou bien opter pour une transition lente entre l'état actuel et la situation souhaitable, projetée ? Le choix dépend des circonstances historiques et sociales : la Norvège a choisi non sans raison la marche lente pour atteindre l'objectif. Le même rythme peut ne pas être adéquat dans un autre cas : par exemple, dans une communauté où l'on doit satisfaire d'urgence à certaines exigences comme l'alphabétisation.

Dans ce choix, interviennent des facteurs comme liens avec les traditions, contact entre les générations en présence, nature et urgence des besoins, etc.

9. Quelles étapes ?

L'aménagement linguistique couvre un vaste domaine. Prenons comme exemple le domaine de l'éducation, et considérons la variété des objectifs et des besoins dans l'enseignement primaire comparé à l'enseignement universitaire.

L'aménagement linguistique peut-il, doit-il s'attaquer à tous ces problèmes en même temps ? Doit-il au contraire établir des priorités ? La réponse à pareilles questions dépend de l'urgence que la collectivité accorde à la promotion de sa langue et des moyens qu'elle peut y consacrer.

III. Embûches

1. En détail

Les problèmes soulevés, et les solutions esquissées ont été abordés dans une perspective globale. L'examen peut être poussé plus en avant, ce qui fera apparaître de nouvelles questions, demandant des solutions appropriées. Prenons à titre d'exemple la fonction de communication pour y voir de plus près. On remarquera d'abord que la communication peut se dérouler selon des modalités diverses. Car l'usage de la "même" langue n'actualise pas exactement les mêmes propriétés dans toutes les circonstances. Que l'on compare : plaider juridique au tribunal, débat politique au parlement, négociation au marché, tchatte entre amis, discours didactique à l'école, ... Tout cela se présente sous la double forme écrite et orale. Sans oublier la presse et les médias qui reflètent plus ou moins fidèlement l'emploi varié de la langue selon les instances de la vie sociale.

Je fais abstraction de certaines de ces modalités qui n'intéressent guère l'aménagement linguistique. Ainsi négociation au marché, échanges verbaux en famille, tchatte entre amis, ... qui ont leur autorégulation.

Quant aux autres, il convient de noter que chaque modalité ayant potentiellement ses propres sous-catégories, pourrait poser dans une analyse poussée des problèmes qui lui sont propres. **Comme** exemple de sous-catégories, considérons le discours didactique qui ne présente pas un aspect monolithique dans toutes ses manifestations. Il fait apparaître des besoins différents et demande à être appréciés sur des critères distincts suivant les conditions d'emploi : on ne peut avoir recours aux mêmes règles grammaticales ni au même stock lexical pour enseigner l'écriture et la lecture à l'école primaire et pour enseigner la physique des plasmas à l'université.

2. Choix de l'alphabet

Pour illustrer les conséquences propres à une modalité, considérons à titre d'exemple le choix de l'écriture. Quelle écriture choisir pour une langue sans tradition écrite. Adopter l'écriture d'une des langues voisines n'est pas sans implications sur les plans tant communicatifs que symbolique. Le problème se pose également s'il existe une graphie traditionnelle qui est plus ou moins désuète ou abandonnée.

Sans entrer dans les détails, je me bornerai à remarquer que :

1. Plusieurs options possibles existent,
2. chacune a des avantages et des inconvénients,

3. ceux-ci ne sont pas nécessairement répartis de façon équitable dans les fractions de la communauté,
4. il se peut dès lors ce qui constitue un avantage pour certains sujets soit un inconvénient pour les autres
5. en dernière analyse, le choix devra porter sur la moins mauvaise, la moins injuste des solutions, le critère déterminant en la matière étant le consensus le plus large.

3. Justice absolue ?

De jure, il serait souhaitable que dans l'option koinè la langue " standard " intègre autant d'éléments de chacun des dialectes. Mais *de facto* cet idéal est inaccessible. Ce, pour des raisons diverses : prestige social, supériorité numérique, antériorité historique des traditions écrites, véhicularité de l'idiome,...

Reprenons l'exemple d'une communauté fictive où se côtoient deux fractions dont l'une comporte 55% de la population et l'autre 1%. Il est hautement improbable qu'une disposition légale puisse établir, entre les idiomes, une égalité de fait dans les usages qui en sont faits dans la vie publique.

4. Aménagement linguistique, ses limites

L'aménagement linguistique n'est pas toujours ni nécessairement explicite. Il n'est qu'à considérer que dans bien des sociétés, le plurilinguisme est géré sans qu'aucune loi, aucun règlement n'en édicté les règles.

D'autre part, l'aménagement linguistique a ses limites, il laisse certaines marges. La conséquence en est que les dispositions d'une politique linguistique quelles qu'elles soient ne peuvent tout régler, et que certains problèmes trouvent solution dans l'application plutôt souple des dispositions légales. Dans la pratique, à l'égalité *de jure* entre les groupes constitutifs d'une communauté plurilingue fait pendant une disparité *de facto* ne serait-ce que sur un plan infinitésimal. Dès lors, l'important dans une situation plurilingue est que les partenaires se trouvent d'accord sur l'essentiel des normes et règles, et qu'ils ne transforment pas les écarts infimes en objet de conflit intergroupes. Un *modus vivendi* est toujours possible

s'il y a une volonté de coopération et de cohabitation dans un même espace socio-géographique.

5. L'aménagement linguistique et les pouvoirs

L'aménagement linguistique revêt certes un caractère d'acuité du fait de l'exigence de la modernité. Mais on peut constater les problèmes d'aménagement linguistique en d'autres temps aussi. Qu'il suffise de penser aux anciens empires.

Cependant, la modernité a ceci de spécifique que les détenteurs du pouvoir politique ne sont plus les seuls à décider de l'aménagement à opérer comme c'était le cas dans les empires ou les colonies. Le commun du mortel a son mot à dire. Il doit donc y être associé.

Certains problèmes possibles en théorie pourraient ne pas être actuels dans une situation donnée. Ils sont certes importants au niveau de la réflexion théorique ; mais n'ont pas leur place dans le débat quand on vise une application concrète. Ouvrir sur la place publique le débat sur l'aménagement linguistique permettrait de les séparer, et de centrer l'attention sur les problèmes actuels *hic et nunc*.

6. Remarques finales

Pour terminer, j'aimerais insister sur un point : les problèmes que j'ai soulevés sont réels mais non insolubles. L'amélioration des conditions d'échanges linguistiques est réalisable si la communauté parlante est suffisamment motivée, et disposée à consentir l'effort que nécessite une telle entreprise d'envergure surtout pour la ou les générations charnières.

La politique linguistique implique un remodelage de l'espace socio-géographique qu'est une communauté diglotte ou polyglotte. Il s'ensuit une modification des rapports entre les fractions constitutives de l'entité globale où a lieu l'aménagement linguistique. Les parties prenantes sont-elles intéressées par ces changements ? Sont-elles disposées à apporter leur contribution à l'édification de ce nouvel espace ? Un *modus vivendi* est toujours possible s'il y a une volonté de coopération et de cohabitation dans un même espace socio-géographique.

Je crois que l'on affronte plus sereinement les écueils, qu'on évite mieux les embûches quand on les considère à l'avance, et qu'on s'y prépare.

BIBLIOGRAPHIE DES TRAVAUX DIRIGÉS

-BOYER H., *Eléments de sociolinguistique. Langue, communication et société*, Ed. DUNOD, Paris, 1996.

-BOYER H., *Langues en conflit. Études sociolinguistiques*, Ed. L'Harmattan, Paris, 1991.

-CALVET L-J., *Sociolinguistique*, Ed. PUF, 1993.

-CALVET L-J et DUMONT P., *L'enquête sociolinguistique*, Ed. L'Harmattan, Paris, 1999.

-CALVET L-J., *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Ed. HACHETTE LITTERATURES, Paris, 2009.

-Collectif ; *Sociolinguistique : territoire et objets*, s/d Henri BOYER, Ed. Delachaux et Niestlé S.A., Lausanne (Switzerland) Paris, 1996.

-Collectif., *Actes du symposium franco-algérien du Corti*, Ed. Studu Corti, 1993.

- DE SAUSSURE F., *Cours de linguistique générale*, Eds. ENAG, Alger, 1990.

- DUBOIS J., et All, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Ed. Larousse, Paris, 1994.

-FISHMAN J-A., *Sociolinguistique*, Ed. Nathan-Labor, Paris, 1971.

-----., « L'auto-valorisation sociale et ses effets sur le sentiment identitaire, les attitudes et les pratiques linguistiques en Kabylie », In. *Actes du colloque international : plurilinguisme et identité(s) au Maghreb*, Rouen, 1996.

-----., « L'enseignement d'une langue non aménagée au statut indéfini : Le berbère en Algérie », In. *Mémoires de la société linguistique de Paris*, Ed. Peeters, Paris, 2000.

-----., « Les enseignes à Tizi-Ouzou : un lieu de conflit linguistique », In. *Plurilingua*, Normand Labrie (ed), DÜMLER, Bonn, 1997.

-LAFONTAINE D., *Le parti pris des mots*, Ed. Pierre Mardaga, Bruxelles, 1990.

-LABOV W., *Sociolinguistique*, Ed. Minuit, Paris, 1976.

-MARTINET A., *Les éléments de linguistique générale*, Ed. Armand Collin, Paris, 1980.

.-MOREAU M-L., *Sociolinguistique. Concepts de base*, Ed. Mardaga, Bruxelles, 1997.

RÉSUMÉ EN ANGLAIS

Course Syllabus and Directed Studies for Sociolinguistics

(Course summaries and tutorials on Sociolinguistics)

In the program of the Bachelor's degree in Amazigh language and culture, and more specifically in the specialty of linguistics and language didactics, various subjects are included in the curriculum. The main interest of this diversity in teaching lies in the desired pedagogical objectives that the university institution wants to achieve. A rich and diversified program that falls within the fields of linguistics, literature, and anthropology has been made available to the student.

The different subjects contribute to enriching the student's linguistic, literary, and anthropological knowledge. Among these subjects, we can cite phonetics, the system of the verb and the system of the noun, lexicology, traditional Amazigh literary genres (poetry), the anthropology of the Amazigh world, methodology 2, expression techniques, Amazigh dialect I, and sociolinguistics. The latter enjoys a capital interest since it constitutes our field of specialization. Its semester program is divided into four fundamental chapters:

Chapter 1: Linguistic Variation

Chapter 2: Linguistic Attitudes and Representations

Chapter 3: Language Contact and Linguistic Conflict

Chapter 4: Linguistic Planning

Regarding the directed studies, and in the third semester of the LMD system, specialty "*linguistics and language didactics*", we have submitted a list of *fourteen (14)* titles to our students. This list is as follows:

1. The domains of sociolinguistics
2. The concept and definition of linguistic variation
3. Variation in language use

4. Linguistic variables and social variables
5. The social motivations for a phonetic change
6. The stratification of /r/ in New York department stores
7. Linguistic attitudes and representations: concept and definition
8. Behaviors and attitudes
9. Attitudes and practices
10. Social self-esteem and its effects on the sense of identity
11. Languages in contact, languages in conflict
12. Diglossia, norm, and language mixing. Study of linguistic behaviors of Berber-French bilinguals.
13. Language practices and epilinguistic discourse in Tunisia
14. Signs in TiziOuzou: a place of linguistic conflict